



Photo Robert Nadon, LA PRESSE

Les Royaux de Longueuil vainqueurs au tournoi de baseball atome «A»

Les Royaux de Longueuil sont sortis vainqueurs du tournoi inter-régional de baseball atome «A», qui s'est tenu la semaine dernière. Près de 4,000 personnes sont venues applaudir les 16 formations inscrites à la compétition qui s'est déroulée du 22 au 25 juin au parc Marquette, à Longueuil. Les Royaux l'ont emporté grâce à des gains significatifs de 16-0 contre Saint-Denis, et de 13-1 aux dépens du Saint-Clément en préliminaires. En demi-finale, les Longueillois ont défait le Maricourt 8-5 pour mater ensuite en finale, le Saint-Justin au compte de 8-1. En finale-consolation, le Maricourt de Saint-Hubert a pris la mesure des Marquis-Riverains de Longueuil par le pointage de 9-5.

Le maire Julien lance un défi à ses opposants

—page 3

Ste-Julie aura l'eau de l'AIBR

— page 2

Verchères: 2,000 citoyens contre les camions

— page 7

La Ligue Richelieu a dix ans

— pages 10 et 11



Photo Real Saint Jean, LA PRESSE

Des auxiliaires, à Longueuil

Les policiers de Longueuil auront maintenant plus de temps à consacrer à la prévention du crime et à la protection du citoyen. Depuis hier, la ville a des auxiliaires de police, dont la tâche consiste à émettre les contraventions résultant d'une infraction aux règlements de stationnement. Le premier auxiliaire était à son poste dès huit heures hier matin, à la station de Métro.

Venez participer au concours destination 20e anniversaire

Gagnez un voyage pour 2 personnes à la destination de votre choix. Aucune obligation d'achat

6400, TASCHEREAU, BROSSARD, P.Q.
676-7981



Saint-Lambert, Brossard, Lemoyne et Greenfield Park:

On coupera l'eau dans la nuit de mercredi à jeudi

par Lucien RIVARD

Les résidents de quatre municipalités de l'est de la Rive sud devront passer outre à leurs ablutions matinales, jeudi prochain, parce que les robinets de la région seront devenus totalement inopérants.

Pour le café du petit déjeuner, il faudra également avoir pris soin de remplir la cafetière la veille si l'on ne veut pas risquer de compromettre l'«opération réveil» avant de quitter la maison pour le bureau.

En effet, dès minuit jeudi

matin, l'eau ne coulera plus dans les villes de Saint-Lambert, Lemoyne, Greenfield Park et Brossard, et ce, pour une période pouvant aller jusqu'à 12 heures.

Cet arrêt dans le service de distribution de l'eau potable permettra cependant, dès jeudi après-midi, de pouvoir assurer aux résidents de ces villes une meilleure alimentation du précieux liquide.

L'interruption du service est dictée par la nécessité d'effectuer les travaux de raccordement à l'usine de filtration de Saint-Lambert du

nouveau réservoir de quatre millions de gallons dont on vient de parachever la construction sous le parc Saint-Denis.

Les travaux d'excavation ont déjà été effectués de sorte que tout ce que l'on aura à faire consistera à mettre en place, et le plus rapidement possible, le conduit de 72 pouces de diamètre qui complètera la jonction avec le réseau de distribution.

Parallèlement à ces travaux, on mettra en opération une nouvelle pompe qui a été installée à l'usine de filtra-

tion et qui permettra le traitement d'une plus grande quantité d'eau.

Le délai de 12 heures que l'on s'est fixé pour effectuer le raccordement du réservoir au réseau constituerait une durée maximum et l'on a dit espérer que le service pourra être rétabli plus rapidement... si tout va bien.

Un porte-parole de l'administration municipale a affirmé qu'avec la mise en service de ces nouvelles installations, l'usine de filtration de Saint-Lambert pourra produire beaucoup plus d'eau

que ses abonnés en consommation actuellement.

En effet, on pourra, à compter de jeudi, produire quotidiennement 20 millions de gallons d'eau alors que la consommation moyenne se situe autour de 13 millions de gallons.

«Nous devrions être en mesure de suffire à un accroissement de la demande pendant quelques années», a dit le porte-parole municipal. Sans compter que Saint-Lambert disposera dorénavant d'une réserve très importante pour parer à des sinistres majeurs.

Boucherville: cinq ex-grévistes envoyés à procès ou enquête

par Lucien RIVARD

Quatre cols bleus de la ville de Boucherville subiront leur procès les 16 octobre et 1er décembre prochains, alors qu'un cinquième subira son enquête préliminaire le 17 novembre, pour des accusations portées à la suite de gestes qu'ils auraient présumément posés lors de la longue grève de l'an dernier à Boucherville.

Le juge Patrick Falardeau, de la Cour des Sessions de la paix de Longueuil, a envoyé Michel Savaria à son procès au terme de l'enquête préliminaire qu'il subissait sous des inculpations de méfait

et de possession d'arme à feu dans un dessein dangereux. Une autre accusation de complot a été retirée par la Couronne.

Savaria, qui a modifié son option et qui a choisi d'être jugé par un juge seul, plutôt que par un jury, verra son procès s'instruire le 1er décembre prochain.

Pour sa part, André Meunier subira son enquête préliminaire le 17 novembre prochain sous des accusations identiques à celles portées contre Savaria. Meunier a opté pour un procès devant jury.

Savaria et Meunier ont été inculpés à la sui-

te des coups de feu tirés en direction du maire de la municipalité, M. Yvon Julien.

Par ailleurs, Alain Tougas, Pierre Labrosse et André Girardeau, qui avaient été appréhendés à la suite d'une escarmouche survenue devant l'hôtel de ville, ils ont été envoyés à leur procès qui s'instruira le 16 octobre prochain sous des accusations de méfaits, entrave à un policier dans l'exercice de ses fonctions et pour avoir résisté à leur arrestation.

Tous trois ont opté pour un procès devant un juge seul.

L'avenir de Métro-Sud décidé cette semaine

C'est cette semaine que l'avenir de la compagnie Métropolitain Sud sera définitivement fixé.

Les commissaires de la Commission de transport de la Rive sud se prononceront demain soir sur l'expropriation éventuelle de la compagnie et c'est jeudi que le Conseil des maires décidera ou non d'entériner la décision prise la veille par la commission.

On sait que le projet

de loi 56 adopté la semaine dernière par l'Assemblée nationale permet dorénavant à la commission d'expropriation Métropolitain Sud afin d'en faire une filiale à part entière.

Quant aux fonds nécessaires à cette expropriation, le bill 56 stipule que Québec peut en garantir le montant global, sans toutefois prendre d'engagement formel à cet égard tel que l'avait réclamé la commission.

Par ailleurs, les règlements d'emprunt permettant le fonctionnement de la nouvelle filiale de la CTRS devront être garantis en totalité par les municipalités desservies par la compagnie. Métropolitain Sud dessert actuellement la plupart des villes situées dans un territoire limité par Sorel, St-Hyacinthe, Bedford et Farnham. Sa flotte d'autobus comprend 69 véhicules qui sont opérés par 121 chauffeurs.

L'eau de l'AIBR à Sainte-Julie

par Michel GIRARD

A moins d'un revirement de dernière minute, il est d'ores et déjà assuré que l'Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu (AIBR) recevra le feu vert du ministère des Affaires municipales pour compléter sa troisième phase, permettant ainsi à la ville de Sainte-Julie de régler à court terme ses problèmes d'approvisionnement en eau potable en s'y raccordant.

C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE le député de Verchères à l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, en précisant que le ministère des Affaires municipales appliquera sous peu un nouveau programme «PAIRA» (programme d'aide à l'implantation de réseaux d'aqueduc), spécialement conçu afin d'aider financièrement les réseaux d'a-

queduc implantés dans les milieux ruraux.

Avec ce «PAIRA» modifié, signale M. Charbonneau, l'AIBR, après avoir apporté certaines modifications à sa demande de parachèvement de sa phase trois, sera en mesure de se voir octroyer une part importante des fonds nécessaires aux travaux d'agrandissement de son réseau, évalués à \$1,5 million.

En plus d'alimenter adéquatement en eau potable de qualité les 600 résidents et les milliers de bovins répartis dans les municipalités à vocation agricole de St-Mathieu de Beloeil, St-Antoine, St-Charles et St-Denis, le prolongement de l'AIBR donnera aux citoyens de Sainte-Julie une nouvelle source d'alimentation en eau de consommation, une denrée particulièrement rare dans cette ville où la popula-

tion croît à un rythme effarant depuis quelques années.

Même si le ministère des Affaires municipales n'a pas encore communiqué sa réponse au projet de construction d'un tuyau de raccordement entre l'AIBR et la ville de Sainte-Julie, le conseil de ville a adopté à sa séance régulière du mois un règlement d'emprunt de \$288,000 afin d'installer cette conduite de 10 pouces le long de la route 20.

Pressé par ses citoyens qui en ont assez de la lenteur gouvernementale, le maire André Savaria tentera cette semaine d'obtenir le verdict du ministère des Affaires municipales (MAN) au sujet de ce projet vital pour la population de Sainte-Julie. Il faut dire que le MAN était supposé de donner sa réponse finale depuis déjà presque un mois.

la presse rive sud

LA PRESSE-RIVE SUD est publiée par La Presse, Limitée.

Les bureaux du service de la rédaction sont situés au 110, rue de La Barre, Édifice Le D'Assigny (métro Longueuil), Longueuil, Québec (J4K 1A3).

RÉDACTION: 651-0970

PUBLICITÉ-DÉTAIL: 285-7202

PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306

PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7111

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de la Rive sud doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911

La Presse-Rive sud dessert les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|----------------------|--------------------|
| — Beloeil | — Lemoyne | — St-Damase |
| — Boucherville | — Longueuil | — St-Hilaire |
| — Brossard | — Notre-Dame | — St-Hubert |
| — Candiac | — Otterburn Park | — St-Jean-Baptiste |
| — Carignan | — Richelieu | — Ste-Julie |
| — Chambly | — St-Amable | — St-Lambert |
| — Contrecoeur | — St-Antoine | — Ste-Madeleine |
| — Delson | — St-Basile-le-Grand | — St-Marc |
| — Greenfield Park | — St-Bruno | — St-Roch |
| — LaPrairie | — Ste-Catherine | — Varannes |
| | — St-Constant | — Verchères |

«On a charrié la peur»

Le maire Julien lance un défi au comité des citoyens

par Lucien RIVARD

En accusant le comité de citoyens, mis sur pied pour faire obstacle au règlement 997, d'avoir «charrié la peur», le maire Yvon Julien, de Boucherville, a lancé un défi aux dirigeants (inconnus) de ce comité à venir débattre publiquement les motifs de leur opposition.

«J'ose espérer, a dit M. Julien, que les représentants de ce comité sauront relever le gant et qu'ensemble nous puissions arriver à une décision qui sera équitable à tous les points de vue.»

Le premier magistrat, qui parlait en son nom personnel, a bien précisé qu'avant qu'une telle rencontre ait lieu, il faudrait que les membres de son conseil la juge opportune.

M. Julien a soutenu que l'importance et le sérieux de la situation motivent cette invitation aux porte-parole du

comité à venir en assemblée publique pour faire connaître leurs vrais motifs d'opposition, de même que pour discuter de la qualité de l'information écrite et verbale qui a été diffusée dans cette affaire.

Le maire a affirmé qu'il ne s'objectera pas à ce que le comité définitive lui-même les règles du débat de même qu'il est disposé à se plier au vœu exprimé par la population la semaine dernière «si elle est le reflet réel de ce que désire l'ensemble de la collectivité».

«Je ne suis pas totalement convaincu, a-t-il dit, que le geste posé représente bien la volonté de la population et je suis prêt à y consacrer encore des énergies qu'une majorité favorable au projet pourrait nécessiter.»

«Si les membres du comité n'ont pas peur de leurs opinions, qu'ils viennent les débattre au

grand jour, a dit M. Julien, en ajoutant que les enjeux méritaient un tel débat.»

25% des propriétaires

On sait que c'est environ 25 pour cent des propriétaires de Boucherville qui ont été mobilisés pour remplir les procédures d'enregistrement et réclamer la tenue d'un référendum sur le règlement d'emprunt de \$4,218,100 devant pourvoir aux frais de construction d'un complexe devant abriter un

centre socio-culturel et une bibliothèque, de même qu'une deuxième patinoire couverte qui doit être construite sur le terrain de la polyvalente De Mortgage.

Dénonçant l'information diffusée par le comité sur ces questions, M. Julien a soutenu que la population n'avait certainement pas pris connaissance du pamphlet préparé par la municipalité sur ces projets de même que sur l'ensemble de son plan triennal de dépenses en immobilisation.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

On a fait la queue mercredi et jeudi soir à l'hôtel de ville de Boucherville, pour signer le registre et réclamer la tenue d'un référendum. Le maire Julien soutient que la population a été mal informée.

LONGUEUIL

Le chef Gendron veut ouvrir son service aux media d'information

par Gilbert LAVOIE

S'inspirant d'une philosophie diamétralement opposée à celle qui a été mise en vigueur au cours des derniers mois à l'hôtel de ville de Longueuil, le directeur de police de cette ville, M. André Gendron, a décidé d'ouvrir les portes de son service aux media d'information.

M. Gendron a rencontré récemment les responsables des hebdomas de la Rive sud, pour leur faire part de ses intentions, les informer sur la nouvelle politique mise de l'avant au sein du service policier et obtenir leur opinion. Essentielle-

ment, le directeur de la police de Longueuil désire instaurer des relations plus décentralisées entre les journalistes et son service policier.

Cette tendance est différente de celle observée ailleurs à Longueuil, où plusieurs directeurs de service se sont pliés, sans maugréer, à une directive du conseil, exigeant que toute demande d'information de la part des journalistes, soit transmise au bureau d'information de la ville.

Pour le directeur Gendron, il ne s'agit pas d'ignorer ce bureau, qui continuera d'assister les policiers dans leurs initiatives

visant à rejoindre la population.

Cependant, le directeur de la police de Longueuil estime que les journalistes ne devraient pas avoir à s'adresser au bureau d'information ou même au chef de police pour obtenir des informations détenues par les différents responsables de son service.

Mot d'ordre a donc été donné aux officiers, de fournir aux journalistes, les informations auxquelles ils sont en droit de s'attendre. M. Gendron a également offert aux journalistes de la Rive sud, d'établir une série de rencontres avec tous les policiers afin de permettre une meilleure connaissance et une

meilleure communication dans le travail quotidien.

Le directeur de la police de Longueuil reconnaît que le fait de laisser une plus grande initiative aux policiers dans leurs relations avec la presse, pourra, à l'occasion, susciter certains problèmes. Il estime toutefois qu'il s'agit simplement d'une habitude à acquérir, et que le risque vaut le coup. «Quand certains de mes hommes commettront des erreurs, on les en informera, mais rien de plus», a-t-il expliqué, en concluant que le document interne transmis au policiers à ce sujet est un «document qu'on va vivre, et qui n'est pas coulé dans le ciment».

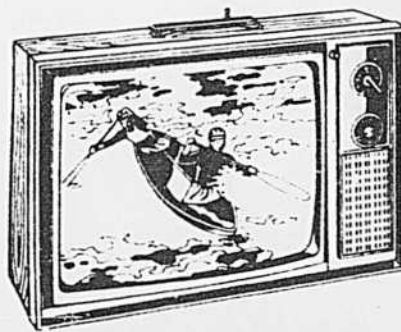
SURPLUS DE LOCATION

Télé-couleur 20"

\$199

noir et blanc 20"

\$89



677-8984

LESSARD

LESSARD INC. 2219, Ch. CHAMBLY, LONGUEUIL

les p'tites nouvelles

par Germain TARDIF

Pleureurs et peupliers: on n'en veut plus

Avec l'ère des piscines, personne ne veut plus de peupliers ou de saules pleureurs, reconnus pour la longueur de leurs racines.

A Candiac, le conseil de ville reçoit des demandes de citoyens qui veulent que la ville enlève ces espèces d'arbres jadis plantés sur les terrains municipaux par la ville elle-même.

Dans une demande précise faite par un citoyen au conseil municipal, lors de sa dernière réunion, le conseil a accepté de procéder à l'enlèvement des peupliers mais a refusé de planter d'autres arbres aux frais de la ville. Le requérant devra le faire à ses propres frais.

Pas de rapport, pas de pognon

Le conseil municipal de Candiac a adopté une décision visant à accélérer la remise des rapports des services municipaux du 30 juin.

C'est ainsi qu'une lettre sera adressée aux chefs de service les avisant qu'aucune dépense non prévue au budget ne sera autorisée avant que ces derniers ne fassent leur rapport.

Nouveau cours à la Régionale de Chambly

Les étudiants intéressés au nouveau cours d'auxiliaire-infirmière n'ont que quelques jours pour s'inscrire. C'est le 30 juin que seront fermées les inscriptions à ce cours d'une durée de deux ans.

Les conditions requises: être âgé de 16 ans le 30 septembre prochain et avoir complété et réussi le secondaire IV, général ou commerce.

Il y a sept ans que la Régionale de Chambly souhaite donner ce cours mais, jusqu'ici, les inscriptions n'ont pas été assez nombreuses



Le maire Dazé AVANT

Le "new look" à Saint-Bruno

La population de Saint-Bruno a constaté, ces jours derniers, qu'une transformation "capitale" est survenue à l'hôtel de ville.

Le maire Serge Dazé s'est laissé aller à la coquetterie en s'offrant un "modeling" qui modifie quelque peu son apparence physique. Qui plus est, il a fait parvenir aux médias sa photo "new look" accompagnée d'un communiqué anodin.

La raison du geste, selon certains, serait que, sous son ancienne coiffure, le maire Dazé ressemblait trop au ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

...Et si Guy Tardif s'avisait, à son tour, de faire la même chose pour ne plus ressembler au maire Dazé?



Le maire Dazé APRÈS

pour être sûr que le cours pourrait se donner.

Il faut au moins 16 élèves et il serait possible d'en prendre dans d'autres commissions scolaires, dont la régionale Honoré-Mercier, qui donne déjà ce cours et qui aurait refusé une cinquantaine d'inscriptions, faute de place.

Pour de plus amples informations ou pour inscription, on peut communiquer avec M. Clermont Bélanger ou M. J.-G. Dalpé, à 679-9100.

Si tout va bien, le cours se donnera à compter de septembre prochain à la polyvalente Gérard-Filion, à Longueuil.

\$3½ millions aux CS de la Rive Sud

Les 42 commissions scolaires de la région sud de Montréal se sont partagées \$3.5 millions dans le cadre du pro-

jet de relance économique du gouvernement québécois.

Cette somme s'ajoute aux \$6 millions que le ministère de l'Éducation a octroyés, cette année, pour les budgets d'immobilisation des commissions scolaires de la région. Elle servira, entre autres, à des travaux de rénovation, d'entretien ou d'aménagement extérieur.

C'est au bureau régional du ministère de l'Éducation qu'a incombé la tâche de distribuer ces subventions aux différentes commissions scolaires, selon des critères relatifs à la clientèle scolaire, le nombre d'écoles, l'âge des écoles et le pourcentage d'occupation des bâtisses.

Quand bouillir l'eau?

Le CLSC de Saint-Hubert a émis, à l'intention des citoyens qu'il dessert, un communiqué leur expliquant quand il faut faire bouillir l'eau.

Tout d'abord, quand la ville le demande, ce qui veut dire que les analyses faites à l'usine de filtration indiquent qu'il y a danger.

Pour le citoyen qui n'a pas reçu ou entendu l'avis de la ville, certains indices donnent lieu de croire qu'il serait plus prudent de faire bouillir l'eau du robinet. Par exemple:

— quand le débit est plus faible que d'habitude;

— quand la chasse d'eau de la toilette ne suffit pas;

— quand les autorités demandent d'éviter l'arrosage des pelouses.

Il faut faire bouillir l'eau à gros bouillons au moins 10 minutes. On la garde ensuite au réfrigérateur et elle est bonne à boire pendant trois jours.

Il n'est pas nécessaire, souligne le CLSC, d'utiliser de l'eau bouillie pour la cuisson

puisque l'eau se stérilise en même temps que les aliments cuisent.

Lave-auto qui rapporte

Le Trait d'union, un lieu de rencontre et d'animation rattaché au CLSC Longueuil-est et qui s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans, a organisé récemment un lave-auto pour se faire des fonds.

L'idée n'était pas mauvaise puisqu'en lavant quelque 112 autos pendant deux jours, la trentaine de jeunes qui ont fait ce travail ont recueilli \$448.

Cette somme servira à défrayer les coûts de divers projets ou diverses activités pour les prochains mois à venir.

Signalons que le Trait d'union ouvrira ses portes tout l'été, au deuxième étage de l'école Jeanne Dufresnoy, angle Curé-Poirier et chemin Chambly. Les horaires seront les suivants: de 18 h 30 à 23 h 30, les lundi, jeudi et vendredi; et de 14 h 30 à 16 h 30, les mardi et mercredi.

Les jumelles se revoient

Une délégation de 70 personnes de Whitby, en Ontario, s'est amenée à Longueuil pour participer à diverses festivités soulignant le 10e anniversaire du jumelage des deux villes.

Les visiteurs ont séjourné à Longueuil vendredi, samedi et dimanche, soit en pleine période de la Fête du patri-moine.

Depuis le début de ces échanges, les rencontres entre les représentants des deux villes ont été marquées par la gaieté, l'entrain et la bonne chère. On n'a pas dérogé à la règle cette année.



Saint-Hubert lutte contre les motos

Le conseil municipal de Saint-Hubert a adopté un règlement qui vise à restreindre l'usage des motocyclettes dans les rues résidentielles de la ville. Désormais la circulation des motocyclettes ou autres bicyclettes motorisées sera prohibée entre 23 heures et 6 heures dans les rues des secteurs résidentiels. Ce règlement ne s'applique toutefois pas aux policiers dans l'exercice de leurs fonctions. Il ne s'applique pas non plus, aux personnes qui utilisent leurs motos ou bicyclettes à moteur pour se rendre chez elles ou à leur travail... pourvu qu'elles empruntent le trajet le plus court.

Le boul. Pelletier ouvert à la mi-juillet

par Lucien RIVARD

Les automobilistes de Brossard pourront emprunter le boul. Pelletier pour franchir l'autoroute des Cantons de l'Est dès la mi-juillet.

Les travaux de construction d'un saut-de-mouton au-dessus de l'autoroute à péage se déroulent en effet selon l'échéancier prévu et la mise en service de ce nouvel ouvrage n'est plus maintenant qu'une question de semaines.

La construction de ce saut-de-mouton, au coût de \$1,817,000, avait été rendu nécessaire parce que celui du boul. Taschereau a atteint le point de saturation, soit 38,000 véhicules par jour.

Avec celui du boul. Matte-Milan, qui avait été érigé lors de la construction de l'autoroute, la ville de Brossard disposera maintenant de trois voies de communication au-dessus de l'autoroute qui, comme on le sait, divise la ville en deux.

En plus de relier entre eux les secteurs des rues P et V et des rues T et S, le nouveau saut-de-mouton facilitera

également la circulation entre deux importants centres commerciaux de la municipalité, soit le mail Champlain et la Place Portobello.

Entrepris l'automne dernier, les travaux de construction avait été interrompu au cours de l'hiver pour reprendre avec le retour de

températures plus clémentes.

Si les usagers de l'autoroute des Cantons de l'Est ont vu leurs habitudes perturbées

quelque peu par ce chantier, il appert que d'ici à ce que l'on ait complété les travaux la circulation pourra se faire normalement sur l'autoroute.

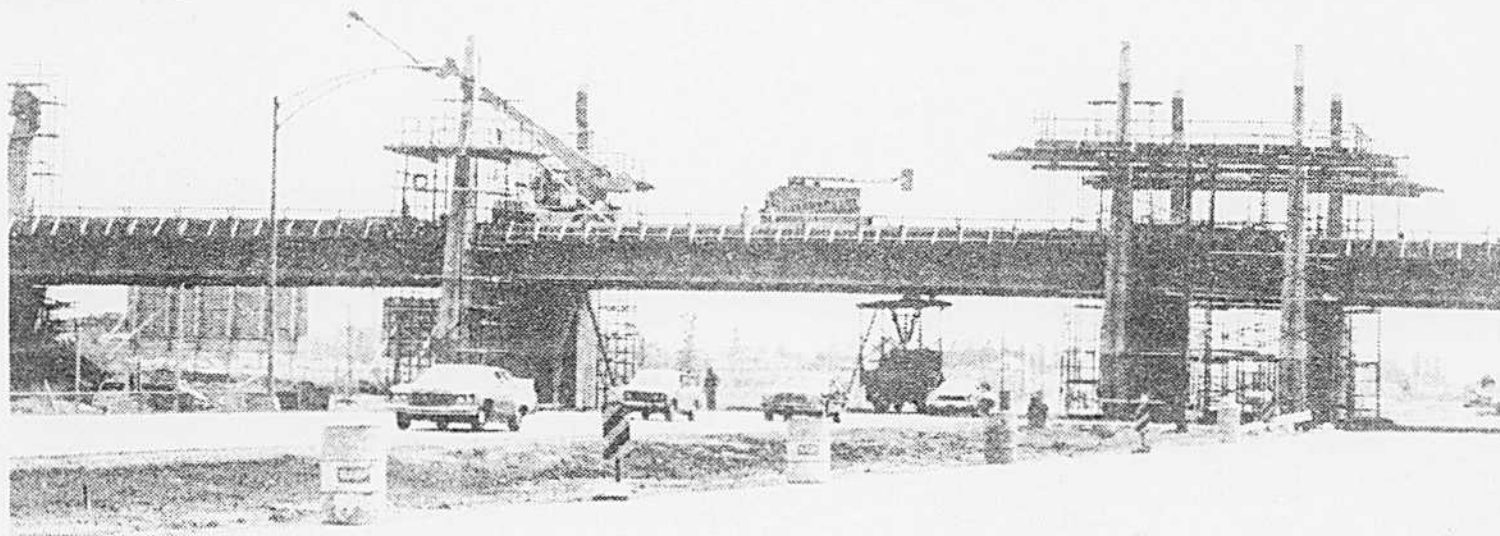


photo Réal SAINT-JEAN, LA PRESSE

Les automobilistes de Brossard disposeront bientôt d'une troisième voie de circulation au-dessus de l'autoroute des Cantons de l'Est. En effet, le saut-de-mouton actuellement en construction dans le prolongement du boul. Pelletier devrait être terminé vers la mi-juillet.

Insidieusement... à Saint-Bruno

Le téléphone de demain était déjà arrivé hier

par Lucien RIVARD

Dans le monde des ordinateurs tout se déroule tellement vite que les appareils sont souvent devenus désuets avant même d'avoir été mis sur le marché.

Dans le domaine de la téléphonie, les progrès se déroulent à un rythme aussi effarant, à un point tel que l'on peut apprendre une journée que le téléphone de l'avenir était déjà là hier.

C'est le cas des résidents de Saint-Bruno et Saint-Basile (échange téléphonique 653), qui apprennent dans une lettre circulaire, reçue le 19 juin dernier, que «le 18 juin prochain, Bell Canada mettra en service dans votre circonscription téléphonique un tout nouveau système de communication électronique: le SP-1E».

Les lettres portaient le cachet de la poste en date du 16 juin, mais les 17 et 18 juin étant des journées de fin de semaine, donc une période où il n'y a pas de distribution du courrier, ce

n'est que le lundi 19 juin que les clients de Bell Canada ont su que leur système téléphonique avait été modifié la veille.

Ceux qui avaient déjà utilisé leur appareil (ce qui est le cas de la majorité parce que les Canadiens détiennent le championnat mondial de la parlote au téléphone) se doutaient bien un peu que quelque chose était différent, ne serait-ce qu'au niveau de la tonalité de manoeuvre et l'absence du dé clic après la composition de chaque chiffre.

Quoi qu'il en soit, le nouveau système est bel et bien là et la «petite» centrale de la rue Roberval à Saint-Bruno est bel et bien en opération. La centrale est «petite» de taille parce que, grâce aux merveilles de l'électronique on peut presque loger dans une boîte d'allumettes ce qui aurait occupé, il n'y a pas tellement longtemps, un immeuble de 10 étages.

Le système de commutation électronique SP-1 (stored program,

où «programme emmagasiné» pour se conformer à la loi 101...) s'inscrit à la fine pointe du développement dans le domaine de la téléphonie. C'est une technologie qui a été développée par Bell Canada et qui est exportée à l'étranger.

Les clients de Bell qui sont reliés à cette centrale perdront entre autres le «privilege» d'entendre la voix de la charmante téléphoniste leur demander leur numéro de téléphone dans le cas des appels interurbains. Ce travail se fait maintenant à l'aide d'un appareil silencieux qui enregistre le tout et achemine les données nécessaires à la facturation.

Le nouveau service permet de bénéficier du téléphone à composition par clavier (touch tone) et de nombreux autres services: transfert d'appels, mise en attente, service multiplex et composition abrégée.

Eventuellement, on pourra même s'adresser directement aux ordina-

teurs des grands magasins pour y placer ses commandes sans «déranger» d'employés, seulement en «tripotant» des chiffres sur son appareil téléphonique.

En attendant, il vaut peut-être mieux s'arrêter là parce que le téléphone de demain, qui est déjà là, est peut-être devenu celui d'hier pendant le temps que nous avons mis à écrire ces lignes, sans avoir recours à un ordinateur... mais ça aussi ça existait hier et c'est peut-être en train d'être dépassé...

POUR INSÉRER
VOTRE ANNONCE,
TÉLÉPHONEZ
LA SEMAINE
ENTRE 9H ET 5H

285-7111

LOUEZ

UN TELE-COULEUR

Panasonic

14" portatif	20"	25" console
\$17	\$20	\$30
par mois	par mois	par mois



677-8984

LESSARD

LESSARD INC. 2219, Ch. CHAMBLY, LONGUEUIL

La "règle des cliques" s'instaure à la CS Jacques-Cartier

par Denis LAVOIE

Le contrôle de la commission scolaire Jacques-Cartier est pratiquement passé aux mains d'une équipe de dix commissaires d'écoles, membres de l'Association pour la valorisation de l'école confessionnelle (AVEC).

Fortes de leur majorité de dix commissaires sur les dix-neuf que compte le conseil, les membres d'AVEC semblent en effet avoir voté en bloc pour élire leurs candidats aux cinq postes de l'exécutif de la Commission scolaire, lors de la première assemblée publique au lendemain des élections.

Née en réaction à l'existence d'une autre formation, (le Mouvement pour la revalorisation de l'école publique), qui comptait six commissaires membres l'an dernier, AVEC a obtenu un vif succès aux élections scolaires du 12 juin dernier, faisant élire cinq de ses sept candidats ce qui lui donne une majorité de votes (dix commissaires membres) au sein du conseil des commissaires.

L'opposition

Défaite aux élections par un candidat d'AVEC, l'ex-présidente de la commission scolaire, Mme Lucie Saint-Laurent, a publiquement signalé qu'elle déplorait la politisation qui a vu le jour au conseil des commissaires. Mme Saint-Laurent était la seule qui ne s'est pas affichée comme MREP ou AVEC aux élections scolaires.

"C'est la règle des cliques" écrit pour sa part l'ex-commissaire Albert Leblanc, dans une lettre ouverte adressée à tous les journaux locaux. L'ex-commissaire se montre en effet très déçu de la formation d'équipes de commissaires qui ont troqué leur indépendance et leur neutralité pour une certaine forme de politique de parti. M. Leblanc va jusqu'à prétendre que chaque équipe loge à l'enseigne péquiste ou libérale.

Coincés entre deux équipes, dont une fortement solidaire et majoritaire dans les votes de résolution, les quel-

ques indépendants-neutres ne pèsent plus lourd dans la balance. Le commissaire André Vaillancourt accepte tout de même placidement la règle des partis comme source d'avancement.

Isolé dans sa neutralité, le commissaire Roger Lacombe regrette quant à lui cette polarisation autour de la formation de deux partis adverses à la commission scolaire, et il soutient qu'il préfère demeurer neutre étant "parti de tous les partis en n'étant parti d'aucun parti".

Quant à l'opposition « officielle » constituée par le MREP, elle prend assez mal sa situation, surtout qu'on s'était targué d'avoir réussi par le poids d'une équipe, à influencer le résultat de décisions importantes l'an dernier, alors que le MREP était seul à former équipe.

La situation ayant changé du tout au tout, le porte-parole du MREP, le commissaire François Gilbert, y est allé d'une longue diatribe contre le désintéressement de la population pour la chose scolaire et contre l'incompétence de commissaires d'écoles qui n'occuperaient leur siège que pour des "motifs de pouvoir".

Prise de pouvoir

Concrètement, tout cela mène au fait que le groupe AVEC a clairement manifesté qu'il détenait bien le pouvoir au conseil des commissaires. AVEC a bien assis ce pouvoir de sa majorité en votant en bloc pour le choix du président de la commission scolaire Jacques-Cartier, M. Magella Richard, comme pour l'élection de la vice-présidente, Mme Lise Thiviège, ainsi que pour le choix des trois autres membres de l'exécutif: Mme Claudette Taylor; M. Omer Leclerc et M. Paul-André Caron. Reste à élire un président de l'exécutif, chose qui devait se faire la semaine dernière. Or, si la discipline de parti est bien respectée, il y a de fortes chances pour que le commissaire Omer Leclerc décroche le poste,

car il fut déjà président du conseil des commissaires.

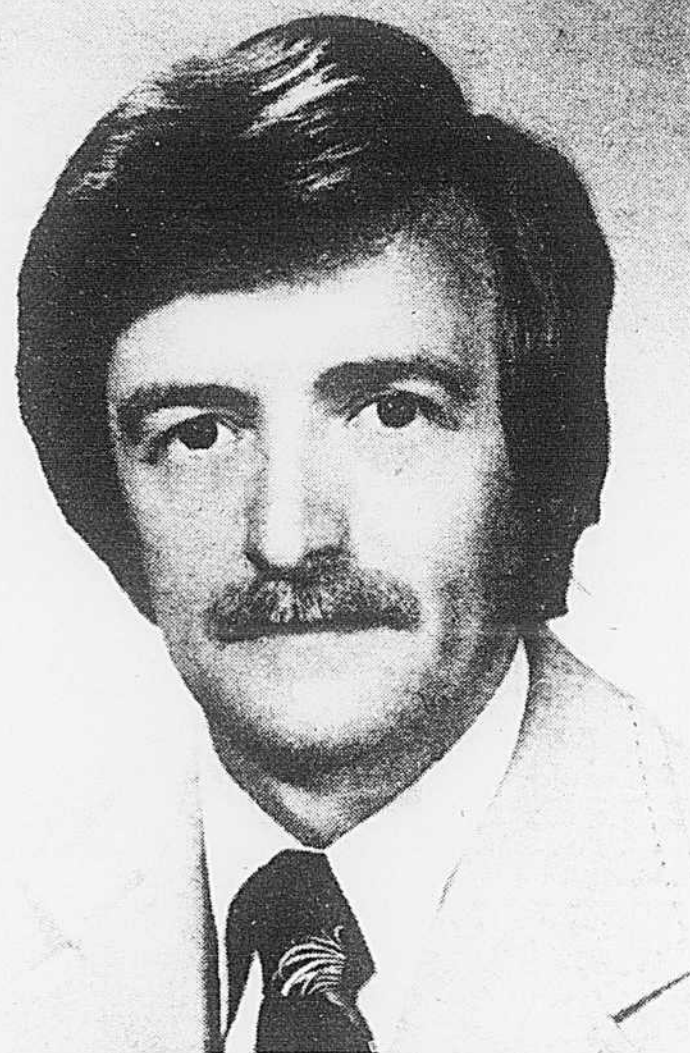
AVEC semble bien avoir contrôlé la première assemblée du conseil des commissaires par une respectueuse soumission de ses membres à la règle de parti dans les votes. Cependant, on peut espérer qu'il n'en sera pas toujours ainsi et que les commissaires d'école sauront se dégager du carcan de cette règle de parti. Si chaque groupe vote toujours ainsi en bloc, il est à craindre que l'exercice de la démocratie se transforme en débat "parlementaire" entre les tenants de l'opposition minoritaire et le "parti" au pouvoir.

En prenant le pouvoir, AVEC veut, par ailleurs, un retour en arrière, aux anciennes règles de fonctionnement du conseil des commissaires, qui prévalaient avant la venue sur la scène scolaire du MREP, et la présidence de Mme Lucile Saint-Laurent. AVEC veut en fait "redonner une sécurité qui était chambrante" affirme le commissaire Omer Leclerc. Celui-ci explique par ailleurs qu'AVEC n'existe que pour contrer l'existence d'une première formation, le groupe du MREP.

Et le public...

Les deux groupes misent cependant sur la participation du public qui a amplement le droit de s'exprimer à la commission scolaire Jacques-Cartier, mais certains commissaires se demandent si cette participation demeurera réellement. Il faut souligner à cet égard que le précédent conseil des commissaires avait, et cela à la veille même des élections, donné préséance aux volontés des parents, même si cela allait à l'encontre d'une politique de la commission scolaire et des recommandations des cadres.

Il ne reste plus donc qu'à "donner la chance aux coureurs" pour voir comment se jouera la démocratie au sein d'un gouvernement local où une équipe pourrait, de par sa majorité, faire la pluie et le beau temps, face à une "opposition" qui s'avoue vaincue.



Dans une lettre ouverte, l'ex-commissaire Albert Leblanc a vivement dénoncé la formation de "cliques" au sein de la CS Jacques-Cartier. Selon lui, chaque équipe loge à l'enseigne péquiste ou libérale.

Commissions scolaire

Deux nouveaux présidents et six présidents réélus

Seulement deux commissions scolaire ont changé de président au lendemain des élections scolaires. Six présidents ont donc profité d'un renouvellement de mandat de la part de leurs collègues du conseil des commissaires, qui devaient procéder la semaine dernière aux élections des membres de l'exécutif.

Ces deux nouveaux présidents de commissions scolaires sont: MM. Yves Lafortune à la CS de Varennes et M. Magella Richard à la CS Jacques-Cartier. Les présidents reportés à leur poste sont: M. Roméo Rochelo à la CS Argile Bleue. M. Michel Hébert à la CS Mont-Fort; M. Roger Ferland à la CS Saint-Exupéry et M. Jean-Guy Savage à la CS Taillon. Ces quatre présidents devraient cumuler les présidences du conseil des commissaires et du comité exécutif.

À la CS de Brossard, c'est M. Luc Laliberté qui assume encore la présidence du conseil des commissaires alors que M. Gérard Brisson fait de même à la CS La Prairie.

Quant aux autres membres élus à l'exécutif de leur commission scolaire, il n'y aurait qu'à la CS Saint-Exupéry où on ne retrouve que des nouvelles figures. Ailleurs, comme à la CS La Prairie où la composition du conseil des commissaires est demeurée parfaitement identique à ce qu'elle était l'an dernier, on retrouve la moitié de nouvelles figures, soit: deux à la CS de Brossard, trois aux CS de Mont-Fort et Taillon, un à la CS de Varennes et deux à la CS de Jacques-Cartier.

Commissions scolaires régionales

Ce n'est que plus tard, probablement au début de juillet, que seront élus les présidents des commissions scolaires régionales. En effet, chaque commission scolaire locale doit d'abord nommer ses commissaires appelés à siéger à la régionale.

Ce sont donc ces commissaires, au nombre de 49 à la régionale de Chambly, qui seront appelés à s'élire un président ainsi que les autres membres de l'exécutif de la régionale.

Ça promet d'être quelque peu intéressant, tout particulièrement à la régionale de Chambly, car c'est un nouveau président qu'il faudra choisir suite au désistement de M. Michel Bélanger, qui ne s'est pas présenté aux élections scolaires du 12 juin.

Pétition au ministre Deux mille citoyens de Verchères en ont assez des camions

par Michel GIRARD

La moitié de la population de la municipalité de Verchères a exprimé ses doléances au sujet de la circulation des véhicules lourds sur la route 132 dans une pétition signée par 2 000 citoyens qui a été remise directement au ministre des Transports, Lucien Lessard, par le maire Jean-

Marie Moreau au cours de la conférence municipale-provinciale.

Toutefois, le maire de Verchères demeure passablement pessimiste quant au sort qu'on réservera à cette autre requête. «Ça fait tellement d'années qu'on exerce des pressions auprès des autorités gouvernementales sans obtenir le moindre geste concret de leur part qu'on se demande finalement si cela vaut réellement la peine de continuer les démarches. Le conseil de ville et les citoyens essaient encore une fois de faire bouger ce dossier, mais ils n'osent pas trop se faire d'illusions sur les résultats.»

Les premières plaintes des résidents de Verchères concernant la circulation lourde remontent au début des années 70. Dès ce moment-là, souligne M. Moreau, les propriétaires habitant en bordu-

re de la 132 ont commencé à revendiquer une baisse de la limite de vitesse et une diminution de l'affluence des camions de transport qui leur causent beaucoup de problèmes: pollution par la poussière et le bruit, ébranlement de la charpente des maisons, danger pour les enfants, etc.

Depuis ce temps, les revendications des citoyens sont demeurées lettres mortes et ce, malgré les interventions répétées du député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, qui harcèle régulièrement les ministres de la Justice et du Transport pour qu'ils tiennent compte de cette situation pénible en apportant les correctifs nécessaires.

Dernièrement, le député Charbonneau a demandé à nouveau aux deux ministres concernés de réévaluer ce dossier car, en dépit d'un rapport de la Sûreté du Qué-

bec affirmant que les chauffeurs de camions ne font aucun excès de vitesse, les citoyens de la ville persistent à dire le contraire.

Selon le maire Jean-Marie Nadeau, l'unique solution pouvant régler définitivement cet épineux problème consiste à imposer une limite de vitesse beaucoup plus basse et à prohiber totalement le trafic lourd par une législation gouvernementale spéciale.

«Le gouvernement a construit l'autoroute 30 à raison de \$3 millions du mille expressément pour améliorer et faciliter la circulation lourde à cause des nombreuses industries du coin. Si les autorités gouvernementales sont logiques, il me semble qu'elles devraient forcer les compagnies de transport à en faire une meilleure utilisation.»

Il a ajouté que si le gouver-

nement continue à démontrer une telle indifférence face à la situation qui prévaut actuellement à Verchères, il est pour le moins incohérent avec ses «grandes politiques» de protection de la qualité de vie des citoyens et des biens culturels. Car, repêlons-le, la plupart des maisons construites le long de la 132 à Verchères sont historiques et ont une valeur importante dans le patrimoine québécois.

Notons que des copies de la requête de 2,000 noms ont été envoyées à toutes les compagnies de transport afin qu'elles exigent de leurs chauffeurs de réduire leur vitesse et d'emprunter plus souvent l'autoroute 30.

Le ministre Lucien Lessard a promis, d'après les dires du maire, de s'occuper sérieusement de ce dossier et de donner une réponse rapide aux demandes des gens.

A LONGUEUIL

Les plaintes affluent contre Lord & Fils

par Martha GAGNON

«Si la pollution continue d'envahir nos quartiers, nous irons chercher la tranquillité dans le parc industriel.»

Harrassé, un résident de la rue Sainte-Hélène à Longueuil a servi ironiquement cette réplique aux administrateurs municipaux. En caricaturant ainsi la situation, ce propriétaire d'une maison unifamiliale soulevait le problème toujours actuel des zones résidentielles défavorisées par la présence nuisible d'industries. Des conditions qui se retrouvent à différents endroits dans Longueuil.

Une cinquantaine de résidents de la rue Sainte-Hélène, près de Maisonneuve et de Lorimier, se plaignent depuis longtemps de la pollution causée par la compagnie Lord & Fils, une industrie qui fabrique des structures de métal. Ils doivent subir le vacarme qui émane de l'atelier tard le soir en plus de voir des remorques encombrer la rue.

Les plaintes abondent au service de la police et zonage et permis, surtout depuis que Lord & Fils est passé aux mains du nouveau propriétaire Pole-Lite Ltd. de Laprairie. Selon le conseiller municipal Pierre Baril qui s'occupe de ce problème, le propriétaire actuel fait fi de l'entente qui était intervenue entre la ville et Lord & Fils, il y a deux ans, pour que l'atelier ferme ses portes à six heures tous les soirs. Ceci dans le but d'assurer la quiétude du quartier.

Selon M. Baril, en vertu du règlement municipal de nuisance, des actions sont prises régulièrement contre la compagnie Lord & Fils qui se voit passible d'amendes pouvant aller jusqu'à un maximum de \$500 par jour. Il admet qu'il s'agit là d'une mesure peu efficace.

Commentant les plaintes des résidents de la rue Sainte-Hélène, le maire Marcel Robidas a déclaré, pour sa part,

que les gens avaient tout à fait raison d'être irrités. «Nous sommes en face d'un problème de pollution presque identique à celui des Granules industrielles, un dossier qui a entraîné des années avant d'aboutir à des actions concrètes. Dans le cas de Lord & Fils, la ville se sent dans la même position d'impuissance.» Le maire et les conseillers ont promis aux citoyens d'augmenter la surveillance policière pour obliger Lord & Fils à se conformer à tout le moins au règlement de nuisance.

Plus sévère, le conseiller Baril a ajouté: «S'il le faut nous irons à l'expropriation.»

Le problème qui se pose actuellement aux résidents de Sainte-Hélène en est un dont les origines remontent à 25 ans. A une époque où le zonage permettait l'accouplement du résidentiel et de l'industriel sur un même territoire. Plusieurs cas de ce genre existent dans la ville de Longueuil.

Les propriétaires de Lord & Fils n'entendent pas céder aux pressions des citoyens. Ils se sentent pleinement dans leur droit, bien protégé par un zonage industriel qui date de 1965.

Le président de Pole-Lite et de Lord & Fils, M. Bernard d'Arçon, a fait la déclaration suivante à LA PRESSE: «Cette entreprise n'a pas changé depuis 20 ans et je ne vois pas pourquoi les gens protestent. Et nous ne sommes pas la seule industrie à opérer dans ce secteur. Que voulez-vous que je fasse, ce n'est tout de même pas notre faute si ces citoyens sont les victimes d'un mauvais règlement de zonage. Quant à la ville, si elle veut nous forcer à déménager, elle devra en payer le coût.»

M. D'Arçon a admis que l'atelier de la rue Sainte-Hélène était ouvert tous les soirs et qu'il n'était nullement question de le fermer à six heures. Une entreprise doit fonctionner, a-t-il précisé.

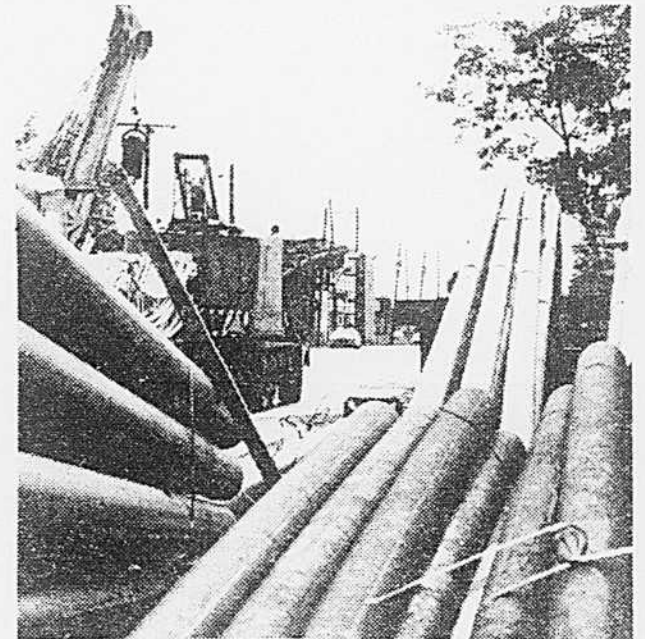


photo Real Saint-Jean, LA PRESSE

Une cinquantaine de résidents de la rue Sainte-Hélène se plaignent de la pollution causée par Lord & Fils. Le soir, certains sont forcés de fermer leurs fenêtres pour ne pas entendre le fracas de l'atelier industriel.



ATTENTION PROPRIÉTAIRES

5 ans
Résultats garantis
à l'argent remis

Un SYSTÈME DE VENTILATION C.A.S. ÉLIMINE les PROBLÈMES SUIVANTS:

- Maison trop humide
- Buée et givre dans vos fenêtres et portes
- Cadres abîmés et dépeinturés tous les ans
- Sous-sol humide, grenier mal aéré
- Fumée, odeurs, moisissure
- Coût de chauffage trop élevé

Le Système C.A.S.
remplace
**L'HUMIDIFICATEUR
LE DÉSHUMIDIFICATEUR
LE PURIFICATEUR D'AIR**

**Nouveau système résidentiel
à partir de: \$295.**
ESTIMATION GRATUITE



VENTILATION C.A.S. RIVE-SUD INC.,
1063, rue Argenteuil
Saint-Bruno (514) 653-2598

Le Vieux Boucherville Un règlement de zonage «légèrement» modifié

par Lucien RIVARD

C'est un règlement de zonage et de construction à peine légèrement modifié que le conseil municipal de Boucherville s'appête à déposer, pour remplacer le règlement 987, qui devait régir le zonage et la construction dans le Vieux Boucherville et qui, comme on le sait, a été rejeté par les résidents du secteur lors d'un référendum tenu le 15 juin dernier.

L'administration locale, qui vise avant tout à préserver l'intégrité du Vieux Village, a agi rapidement en dépo-

sant un avis de motion qui a pour effet de bloquer l'émission de permis de construction si les constructions projetées ne respectent pas les dispositions du projet de règlement, en attendant que l'on ait statué sur son adoption.

C'est le conseiller Michel Provost qui a déposé l'avis de motion en vue de la présentation de ce nouveau règlement qui exclura, entre autres, les rues Desmarteaux, Guerin et DeMuy, en plus de modifier certaines des dispositions que renfermait le règlement 987.

Ce que l'on cherche surtout à faire, c'est à geler le Vieux Boucherville en attendant les résultats de démarches que l'on veut entreprendre et visant à réclamer du ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Vaugeois, qu'il décrète le Vieux Boucherville comme «arrondissement historique».

Ces démarches auraient déjà dû être entreprises mais les événements qui ont perturbé l'Assemblée nationale ont empêché de faire progresser le dossier suffisamment pour qu'un rapport puisse être déposé lors de la

dernière assemblée du conseil municipal.

Ce n'est donc pas avant le 3 juillet prochain que le conseil ne pourra poser de geste concret dans cette affaire.

Des membres du conseil, seul le conseiller Léopold Dubord a commenté en assemblée publique les résultats du référendum du 15 juin. M. Dubord s'est dit fort déçu du résultat et il a déploré le faible pourcentage de participation des citoyens, compte tenu de l'importance de la question.

On sait que le règlement 987 a été défait par 95 voix

contre 84, alors que 179 des 339 personnes habiles à se prononcer, soit environ 53 pour cent, ont exprimé leur opinion.

On sait que le retard dans l'adoption d'un règlement de zonage et de construction retarde d'autant la poursuite d'un projet de rénovation du Vieux Boucherville, projet de plus de \$6 millions.

Ce projet doit être réalisé dans le cadre d'un Programme d'amélioration de Quartier (PAQ), projet dont la première phase a déjà reçu l'approbation de la Société d'habitation du Québec.

Trop d'eau sur certains terrains de La Citière

par Germain TARDIF

Des citoyens du Domaine de la Citière, à LaPrairie, se sont plaints, devant le Conseil municipal, lors de sa dernière réunion, de l'état des terrains où, à cause de leur état marécageux, les mauvaises herbes poussent à profusion.

Lorsqu'ils ont acheté leurs maisons, la Société Les Aménagements Gulf leur avait promis, plans en main, que tout était prévu en ce qui a trait à la configuration du terrain et que les travaux de nivellement, de drainage et autres, seraient effectués selon les prévisions.

Mais, disent les citoyens concernés, rien ne s'est fait jusqu'ici.

Ils ont demandé au conseil d'intervenir, mais celui-ci a répondu que ces terrains n'appartenant pas à la ville, c'est à Gulf d'aménager les terrains et non à la ville.

Le maire Jean-Marie Lamoureux a, pour sa part, expliqué à LA PRESSE que les grèves de la construction survenues, il y a quelques années, ont retardé l'échéancier que s'était fixé la firme Gulf, ce qui explique les délais dans l'aménagement des terrains.

Vivre tout près du mont

Une brochure terne et décevante

par Martha GAGNON

Les contribuables de Saint-Bruno ont dû faire la moue en feuilletant la nouvelle brochure d'information municipale «Vivre tout près du mont» qui leur a été envoyée par le conseil.

C'est une brochure bilingue terne, sans grand intérêt et qui produit une impression désagréable. En plus de n'avoir pas suivi les critères usuels de marketing, la brochure qui est pourtant le résultat du travail d'une firme spécialisée, livre une information partielle et frustrante.

Une page couverture simpliste (quoi de moins attirant qu'un terminal d'ordinateur), des renseignements jetés rapidement sur papier com-

posent la brochure dite d'information municipale. La ville prétend ainsi faire le point sur les finances. Le contribuable, lui, ne trouve qu'une seule série de chiffres qu'aucune explication ne vient appuyer.

Si, comme le dit la brochure, le service des finances s'est distingué par le dynamisme de sa réorganisation, il en va tout autrement pour le service d'information. Avec un budget de \$25,000 et l'aide de la firme de communications Ellefsen, la ville de St-Bruno aurait pu «soigner» davantage ses contribuables. D'autres municipalités, telles Boucherville, Longueuil et Candiac, ont déjà produit d'excellentes publications dans lesquelles la population

était renseignée à souhait.

Selon certains contribuables de l'endroit, «St-Bruno ne devrait pas perdre de temps et d'argent à commettre des stupidités de ce genre».

La première page de la brochure qui en compte six, explique sèchement les travaux réalisés en 1977 au niveau des services financiers: préparation d'une politique d'achat, amélioration du contrôle de la perception des revenus et dépenses, obtention de meilleures conditions bancaires, etc. Rien autour de l'os. On peut se demander ironiquement si «Vivre tout près du mont», comme l'indique le nom de la brochure, ne signifie pas que la montagne cache la lumière.

Victoire des résidents: 20 mph sur Marie-Victorin à Candiac

par Germain TARDIF

C'est enfin chose faite: les automobilistes ne pourront plus dépasser 20 milles à l'heure sur le boul. Marie-Victorin à Candiac.

Le conseil municipal a adopté un règlement en ce sens, lors de sa dernière réunion. Mais les votes étant également partagés, c'est le maire Claude Hébert qui a fait pencher la balance en donnant son appui au règlement.

Un avis de motion avait été déposé au conseil, le mois précédent par le conseiller Réjean Girard. La semaine dernière, toutefois, c'est une résolution imposant une limite de 20 milles à l'heure sur les rues en bordure de parcs qui avait été présentée, ce qui voulait dire que seulement une partie du boulevard Marie-Victorin serait affectée par la mesure.

Mais le conseiller Girard n'est vraisemblablement pas de ceux qui lâchent facilement.

Il a aussitôt présenté un amendement pour que le boulevard au complet devienne zone de 20 milles à l'heure et c'est la proposition amendée qui a finalement été adoptée.

On espère, du même coup, que la réduction de la vitesse aura pour deuxième effet de réduire le nombre de camions qui empruntent cette artère résidentielle, histoire de sauver du temps.

POUR VOS ANNONCES

PUBLICITÉ DÉTAIL:

285-7202

PUBLICITÉ GÉNÉRALE:

285-7306

Candiac: le nouvel horaire de la police satisfait tout le monde

par Germain TARDIF

Un nouvel horaire de travail mis à l'essai depuis six mois au Service de la police de Candiac s'est avéré satisfaisant et le conseil municipal, tel que le recommandait le directeur Rosaire Simoneau, a adopté une résolution pour en prolonger la mise en vigueur.

En vertu de cet horaire, les policiers travaillent 40 heures par semaine et ont autant de jours de congé que de jours travaillés.

Le Service de la police est, à cette fin, réparti en quatre équipes: trois de deux hommes et une de trois hommes.

Le système est assez compliqué à décrire mais il permet à un policier qui a travaillé trois jours de suite de bénéficier de trois jours de congé. S'il travaille quatre jours de suite, il a droit à quatre jours de congé.

Le cycle complet de cet arrangement s'effectue en 16 semaines. L'essai a débuté le 6 février dernier. La résolution prévoit le prolongement de cet essai pour une autre période de 16 semaines et il y a tout lieu de croire qu'éventuellement, le système sera adopté de façon définitive et sera inclus dans le prochain contrat de travail commençant le 1er janvier 1979.

Entre-temps, la Fraternité des policiers de Candiac est en négociations avec la ville pour la signature d'une nouvelle entente collective portant sur les salaires seulement.

Aucun accord n'est intervenu mais les pourparlers se poursuivent. Les policiers cherchent à obtenir la parité de salaires avec ceux de Brossard, ce qui leur a été refusé jusqu'ici.



(photo Pierre Côté, LA PRESSE)

Nouveau directeur, à St-Constant

Le maire Claude Hébert, de Saint-Constant, a procédé à l'assermentation du directeur du nouveau service de la police de cette ville, M. Jacques Marchand (à gauche). C'est la première fois en 250 ans d'existence que Saint-Constant a son propre service organisé de police. Outre le chef, le personnel du nouveau corps de police comprendra une secrétaire et sept policiers. Le nouveau directeur a été attaché au Conseil des ports nationaux et à l'Institut de la police, de Nicolet.

M. Gérard Hétu présiderait les élections à Boucherville

par Lucien RIVARD

C'est probablement M. Gérard Hétu qui agira comme président d'élections lors du scrutin du 5 novembre prochain à Boucherville.

En effet, le conseil municipal local a été unanime à recommander à la Commission municipale du Québec (CMQ) que M. Hétu occupe cette fonction en remplacement du greffier de la ville, M. Albert Dion, qui a récemment présenté une demande à la CMQ afin d'être dispensé de jouer ce rôle pour des raisons de santé.

On sait qu'en vertu de la Loi des cités et villes le greffier d'une municipalité devient d'office président d'élections lors d'un scrutin municipal et qu'il ne peut se soustraire aux devoirs de sa charge qu'avec le consentement de la CMQ.

Le choix du conseil municipal dans la désignation d'un remplaçant sera vraisemblablement agréé par la CMQ parce que dans des cas semblables, comme nous le précisait le président de la CMQ, M. Richard Beaulieu, on accepte généralement la proposition du conseil à moins que la défection du greffier de la ville n'ait des motifs politiques.

M. Hétu possède une vaste expérience dans la présidence d'élections parce qu'il a agi à ce titre, depuis plusieurs années, dans les scrutins provinciaux et fédéraux dans le comté de Chambly. M. Hétu est de plus un résident de la ville de Boucherville.

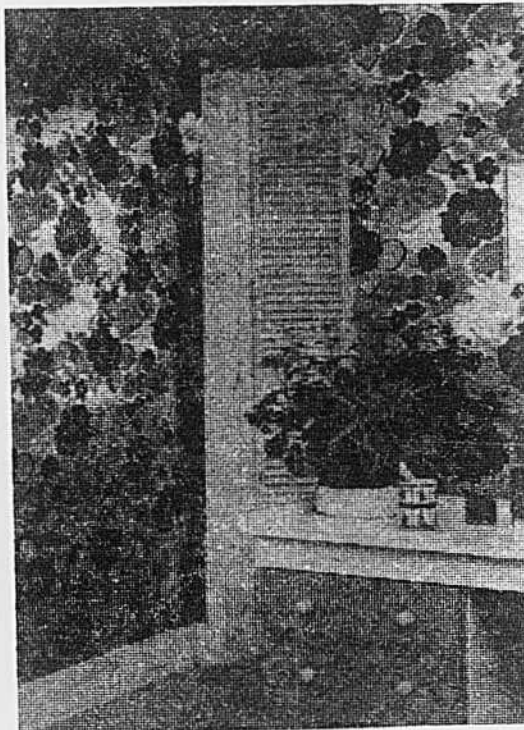
D'une maison banale faites un foyer chaleureux

CONFIEZ-NOUS VOTRE INTERIEUR

Service de décoration à domicile par **FRANCE LEONARD, conseillère en décoration.**

- **RAJEUNISSEZ VOS PIÈCES AVEC DU PAPIER PEINT**
Assortiment incomparable
Plus de 350 catalogues
Importation et marques hautement réputées
Papier peint de vinyle en magasin
pour livraison immédiate
- **POUR DES TENTURES FIEZ-VOUS A DES PROFESSIONNELS**
Vaste choix de tissus exclusifs.
Confection soignée
Service rapide
- **DEPOSITAIRE DES PEINTURES BENJAMIN MOORE**
- **LOCATION:**
Laveuse de tapis à vapeur • Bouilloire à tapisserie

- **PRODUITS DES ARTISANS**
- **FERROTHANE**
- **STORES A LAMES VERTICALES**
- **PETITES VENITIENNES**



Poly Décor

2877 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL / Centre commercial Place-Désormeaux

TEL: 670-3450

La ligue Richelieu a 10 ans

«Il nous faudra retrouver nos manches...»

La ligue de hockey junior du Richelieu a maintenant 10 ans. Dix années au cours desquelles des jeunes de la région y ont appris les rudiments du hockey. Dix années de bénévolat pour des hommes qui ont mis sur pied ce circuit junior de fort calibre. Mais, à l'aube de cette 10e saison d'activité, l'heure est au regroupement collectif, à la participation plus massive de chacune des personnes impliquées.

Hormis les festivités qui entoureront ces dix ans d'existence de la ligue Richelieu, le président Charles Milot ne se préoccupe pas moins de l'avenir de «sa» ligue et du sérieux de «ses» troupes.

«Si on désire garder l'esprit de compétition au sein de la ligue Richelieu, les dirigeants des 13 formations en place devront prendre conscience d'une foule de choses. Il faudra insister pour qu'ils accomplissent leurs tâches jusqu'au bout, dans un premier temps, et qu'ils collaborent encore plus étroitement avec la ligue, dans un deuxième temps. Il nous faut retrouver nos manches à l'aube de la prochaine saison...», explique-t-il.

Un reportage de
Yvon LAPRADE

Selon lui, plusieurs actions devront être entreprises de façon à maintenir un calibre de jeu respectable dans la ligue Richelieu. «Certains de nos instructeurs n'ont pas un bagage de connaissances suffisant pour enseigner les rudiments du hockey à leurs joueurs.

Des stages de perfectionnement devraient normalement solutionner ce problème», dit-il, ajoutant «qu'il ne faut pas charrier en évaluant un instructeur à partir des certificats qu'il s'est mérités...»

Le président Milot estime également que les hockeyeurs de son circuit devraient, à l'avenir, être consultés davantage dans l'élaboration des politiques de fonctionnement de la ligue Richelieu.

«Il serait temps de faire le point avec eux, de faire le bilan de nos dix dernières années d'activités. En les consultant, on pourrait recueillir leurs commentaires sur notre mode de fonctionnement. Cette consultation directe porterait certes des fruits», exprime-t-il, ajoutant

que ce sondage pourrait s'effectuer dans le cadre des festivités entourant le 10e anniversaire de la ligue Richelieu.

A ce sujet, Milot précise qu'un comité spécial des fêtes sera formé en août, comité qui mettra sur pied une batterie d'activités allant de la partie des étoiles à la promotion de bon nombre de personnalités de la région qui ont fait leurs marques dans la ligue Richelieu au cours des dix dernières années.

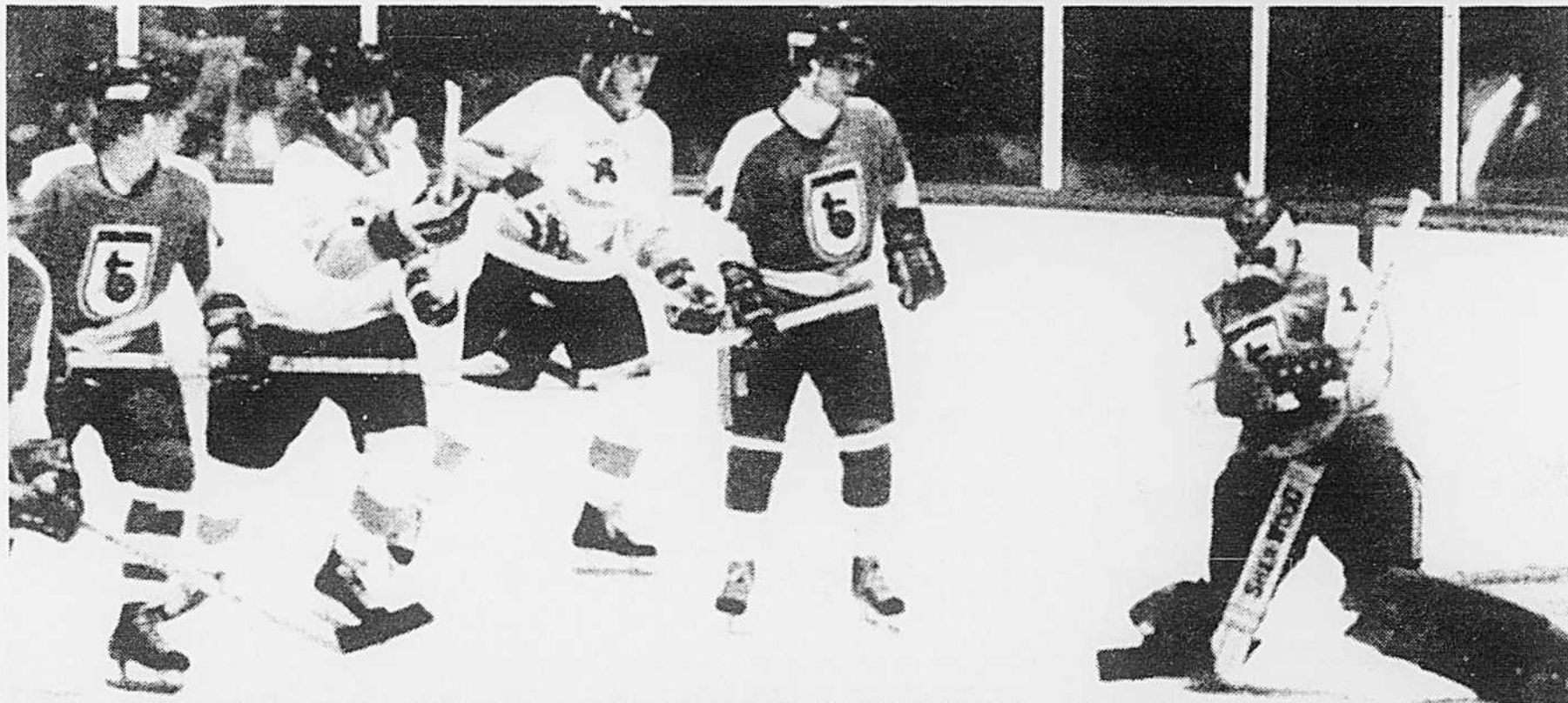
Dans un autre ordre d'idées, Milot avoue que ses fonctions de président du circuit Richelieu pourraient le forcer à démissionner de son poste de représentant au niveau provincial des huit ligues junior «B».

«On me reproche, avec raison d'ailleurs, de ne pas me consacrer suffisamment à la ligue Richelieu. En quittant mon poste de représentant, je serais certes plus actif dans la Richelieu. Je pourrais alors prendre des décisions avec plus de recul», ajoute-t-il. M. Milot consacre de 10 à 20 heures par semaine au hockey, et ce, douze mois par année... ou presque.

Il en est à son sixième mandat à la présidence de la ligue Richelieu.



Le président de la ligue Richelieu, M. Charles Milot.



Pour la deuxième année consécutive, les Tigres de Beloeil ont remporté le championnat de la ligue Richelieu, balayant tout sur leur passage lors des séries de fin de saison le printemps dernier. S'ils ont remporté le championnat, ils ont toutefois perdu les services de leur instructeur, Pete Bisson, qui vient d'accepter une offre des Citoyens de Saint-Hyacinthe.

(Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE)

L'affrontement Longueuil-Sorel: Milot exige le rapport de la Fédération

Les événements qui ont impliqué les Survenants de Sorel aux Sieurs de Longueuil, la saison dernière, ont pris fin lorsque la Fédération québécoise de hockey sur glace (FQHG) a procédé à la suspension des «responsables» de cette foire disgracieuse.

On se rappelle que les joueurs des deux équipes s'étaient alors livrés à de véritables duels de gladiateurs devant de chauds partisans sorellois, durant la période de réchauffement lors des récentes séries post-saison. Plusieurs «combattants» des deux camps sont sortis amochés de ces combats san-

glants. Pour éviter le pire, on a dû interrompre cette série. A Longueuil, on a critiqué de virulente façon les agissements des joueurs sorellois. A Sorel, on s'est inscrit en faux contre ces attaques verbales.

Finalement, lorsque la tempête s'est apaisée, la FQHG a suspendu pour un an l'instructeur des Survenants de Sorel, Robert Gagné, lui imputant la responsabilité de la bagarre et des blessures subies par les hockeyeurs.

La ligue Richelieu a également subi les foudres de la Fédération. Le vice-président responsable de la disci-

pline, Guy Gilbert, a été suspendu pour un an, tandis qu'on a interdit au vice-président René Gagnon de «siéger» sur le comité de discipline: ce qui, selon le président de la ligue Richelieu, Charles Milot, constitue une suspension relative.

Mais les choses n'en restent pas là. Milot estime que «la FQHG a agi non professionnellement» en ce qui regarde les suspensions de Gilbert et Gagnon.

«On ne nous a transmis que des bribes du présumé rapport sur les incidents impliquant Sorel et Longueuil l'hiver dernier.

On est prêt à accepter ces suspensions en autant que le rapport nous soit remis entre les mains. Autrement, c'est un non-sens. D'ailleurs, la Fédération ne prend jamais position; personne chez elle n'ose parler officiellement. On se réfère à des extraits d'un «rapport fantôme» pour suspendre nos hommes. On se lance la balle à gauche et à droite là-bas», explique Milot, ajoutant qu'il veut absolument mettre la main sur ce controversé rapport afin d'en avoir le cœur net.

En ce qui a trait aux événements Sorel-Longueuil proprement dits, Milot croit

qu'ils ont été «gonflés par les media d'information». Il ajoute toutefois que les dirigeants des Sieurs de Longueuil sont prêts à collaborer avec la ligue.

Milot déplore cependant l'attitude des dirigeants sorellois «qui nuisent à la ligue en menaçant d'adhérer à une autre ligue junior dès l'automne...».

Pour le moment, cependant, ce qui préoccupe le plus Milot c'est de se procurer une copie de ce rapport. «On a fait parvenir des missives à la Fédération à ce sujet. Ensuite on passera à l'action», conclut-il.

Premier refus d'expansion et disparition prévisible de certaines équipes

Pour la première fois en dix ans, soit depuis sa fondation, la ligue Richelieu a refusé une demande de franchise aux villes de Sherbrooke et de Nicolet lors de l'assemblée annuelle de ses gouverneurs, début juin. L'acceptation de ces deux villes aurait porté à 15 le nombre de formations inscrites au sein de cette ligue de hockey junior.

Les raisons invoquées par les gouverneurs de la ligue pour expliquer leur refus tournent autour de deux points précis: d'abord l'augmentation du taux de transport ensuite la hausse inacceptable des coûts d'opération chez les 13 formations existantes.

Mais selon le président Charles Milot, des raisons plus profondes ont incité les gouverneurs à refuser l'octroi de ces deux franchises.

«Si Sherbrooke et Nicolet n'ont pas reçu le feu vert des gouverneurs de la ligue Richelieu, c'est aussi parce que certaines équipes, les moins solides financièrement incidemment, ont craint d'aller de l'avant», explique le président Charles Milot, ajoutant que «les plus grosses formations étaient en faveur d'une telle expansion».

Il ajoute toutefois que les représentants de Nicolet manquaient de sérieux dans

leurs demandes, ne pouvant garantir la possibilité d'avoir une aréna à leur disposition d'ici l'automne.

Dans la même veine, Milot fait allusion aux budgets de plus en plus élevés des équipes composant son circuit. «Il n'y a pas tellement longtemps, un budget de fonctionnement de \$15,000 suffisait à une formation junior. Aujourd'hui, on boucle difficilement son budget avec \$50,000 dans ses poches», constate-t-il.

Milot affirme également que «cette hausse effrénée du coût d'opération va amener la disparition de certaines équipes moins bien nanties».

«Chez nous, dans la Richelieu, dit-il, les assistances sont intéressantes. Nos 13 équipes ont attiré en moyenne 900 personnes par partie. Ce qui est louable dans le contexte actuel. Durant les séries éliminatoires, les assistances ont été plus faibles en raison des événements impliquant Sorel et Longueuil, événements qui ont terni l'image de notre circuit».

Selon lui, on devra envisager la fusion de certaines équipes à court terme de façon à équilibrer la ligue. «Bien sûr qu'on devra y songer sérieusement. Des équipes ne disposant pas d'un

gros bassin de population se retrouveront avec de sérieuses pénuries d'hockeyeurs d'ici peu. Il faut également songer aux ennuis financiers qui guettent certains clubs, particulièrement ceux qui évoluent dans de petites villes», dit-il.

À l'heure actuelle, 13 formations font partie de la ligue junior du Richelieu. Plusieurs transformations ont marqué l'évolution de ce circuit dont l'objectif premier n'a jamais dévié: donner l'occasion aux 15-19 ans de jouer au hockey dans leur région une fois parvenus dans les rangs juniors.

«À cette époque, en 1968 rappelle Milot, nous jeunes devaient traverser les ponts pour jouer junior à Montréal. On a donc décidé de former une ligue de calibre junior pour pallier cette lacune évidente dans la région».

Le rythme de progression de cette ligue s'est accéléré au fur et à mesure que les besoins des joueurs juniors se sont accrus.

Au tout début, en 1968, cinq clubs évoluaient dans la ligue: Valleyfield, Châteauguay et Laprairie n'ont jamais cessé leurs activités depuis lors, tandis que Chambly et Longueuil ont fait des «fugues» temporaires pour finalement revenir au bercail.

Plus tard, Iberville et Cap de la Madeleine ont adhéré à ce circuit junior puis l'ont quitté comme ils sont venus. La ligue Richelieu a pris son véritable élan lorsque Beloeil, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe, Saint-Lambert et Boucherville sont venus rejoindre ses rangs. Ces «acquisitions» étaient d'autant plus significatives qu'elles provenaient pour la plu-

part de circuits juniors mont-réalaïs. Seule la ville de Boucherville a retiré son équipe du circuit Milot depuis cette expansion.

Par la suite, Drummondville et Cowansville ont fait leurs premiers pas dans la ligue. Ces deux villes de hockey y sont toujours d'ailleurs. L'an dernier, deux nouvelles formations, Sorel et Granby, ont été acceptées au sein de la ligue Richelieu.

«Notre moto à nous, dans la ligue Richelieu, c'est de toujours aller de l'avant... et de ne jamais faire marche arrière! On a eu plus de satisfactions que de désappointement durant ces dix dernières années.

Dans l'ensemble, on a l'impression d'avoir apporté quelque chose de concret aux jeunes. Et on a l'intention d'être encore plus près d'eux à l'avenir», conclut-il.



La hausse effrénée du coût d'opération va amener la disparition de certaines équipes plus pauvres.

photo Yves BEAUCHAMP, La Presse

101 Propriétés à vendre

LAVAL: bungalow 3 chambres à coucher, sous-sol fini, meuble, tapis mur à mur, près hôpital. A. Renaud, 661-9030, 689-5083.

MONTREAL TRUST, COURTIER

LAVAL ouest, 53e Avenue, armoire, bungalow 6 1/2, seulement \$26,500. Gareau, courtier, 725-9111.

LAVAL-DES-RAPIDES: Bungalow trique, sous-sol fini, garage fini de qualité, comptant \$5,000. Francine Baril, 661-9030, 667-3884.

MONTREAL TRUST, COURTIER

LAVAL-DES-RAPIDES: triplex pierre et brique 1962, 1 x 6 1/2, 2 x 3 1/2, revenus \$6060, prix \$47,000. Francine Baril 661 9030, 667-3884.

MONTREAL TRUST, COURTIER

LAVAL-DES-RAPIDES: Bungalow 5 1/2, sous-sol fini, foyer. Vente rapide. F.A. Copin, 353-8770, 473-0238.

MONTREAL TRUST, COURTIER

LAVAL-OUEST: bungalow, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, construction neuve, terrain 6,000 pi car., taxes très abordables. Entre 6h et 9h: 627-2475 ou 627-1175.

LAVAL-OUEST: neuf, 6 pièces, 2 salles bain, \$33,500 et plus. Comptant minime, constructeur 627-5135.

LAVAL: particulier, occupation immédiate, bungalow très bien fini, logement 3 1/2 pièces ou sous-sol, piscine, terrain 9,000 pi, clôture, près de la Cité de la Santé. Jour: 687-2610, soir: 663-0126.

LAVAL: St-François, bungalow brique, foyer, terrain 58 x 100, très belle propriété \$39,900. Robert St-Onge, 621-0710, 430-5312.

FIDUCIAIRES, COURTIER
TRUST BANQUE D'EPARGNE



M. Marcel Bédard, président de la Société des fêtes de la Vallée du Richelieu et, par ricochet, président de la Semaine du Canada pour la Vallée du Richelieu.

Semaine du Canada

Grand défilé dans la Vallée du Richelieu

par Yvon LAPRADE

La Semaine du Canada, à laquelle participent actuellement plusieurs municipalités de la Vallée du Richelieu, se clôturera par un grand défilé du 1er juillet, lequel se mettra en branle à McMasterville pour se terminer à Beloeil.

Déjà, les municipalités de Beloeil, Saint-Hilaire, McMasterville, Saint-Basile-le-Grand, Otterburn Park, paroisse Saint-Mathieu et Saint-Marc se sont jointes à la Société des fêtes de la Vallée du Richelieu. Une quarantaine d'organismes de ces municipalités et plus de 300 bénévoles participent ainsi à ces festivités sous le sceau de l'unité canadienne.

Courses de canots, tournoi de balle-molle, visites des personnes du 3e Age, compétitions de natation, compétitions de tir, danses populaires... bref, la population de cette région peut participer autant qu'elle en a le goût.

Subventionné en partie par le Conseil pour l'unité canadienne (CUC) (\$4,500), le comité des fêtes bénéficie également de l'appui de commanditaires (\$5,100) pour boucler son budget qui se situe aux alentours de \$11,000. La vente de macarons et de produits «canadiana» fait le reste.

Ces fêtes canadiennes se clôtureront le 1er juillet par un feu d'artifice au Quai Saint-Hilaire, face à l'église, à 23h.

Beloeil investit \$300,000 dans un nouveau parc

par Michel GIRARD

La ville de Beloeil investira d'ici 1980 une somme de \$300,000 pour se doter d'un nouveau parc qui desservira les résidents des quartiers 1 et 2.

Ce site récréatif s'appellera parc Choquette. Il sera situé près des rues Choquette et Corine, et de la voie ferrée.

Le conseil municipal a décidé d'injecter un montant de \$197,000 dans la première des trois phases qui débutera à l'automne prochain.

Ces fonds serviront à défrayer le coût des travaux suivants: excavation, remblissage, terrassement, pose de tourbe, ensemencement, construction de sentiers.

Au cours de la deuxième phase, l'effort financier de la municipalité portera sur l'aménagement d'un manège pour les jeunes enfants.

Lors de la dernière étape, les autorités de la ville ont l'intention de construire une remise et un chalet sur ce parc. Un montant de \$76,000 a été prévu à cette fin.

Une fois terminé, le parc Choquette deviendra l'un des plus grands parcs de Beloeil. Qui plus est, il permettra au service des Loisirs d'étendre sa gamme d'activités sportives et culturelles aux citoyens de ces deux vieux quartiers qui sont présentement très défavorisés sur ce plan comparativement à

ceux des nouveaux secteurs. Les résidents des récents quartiers peuvent jouir de cinq parcs.

Outre une glissade, le parc Choquette comprendra un théâtre en plein air de 300 places, des sentiers pour le ski de fond, la bicyclette, la randonnée, etc., de nombreux espaces verts pour pique-niquer, un manège, divers jeux et un chalet.

Le parc Choquette pourra accueillir ses premiers adeptes à compter du printemps 1979, à la condition bien sûr que la Commission municipale du Québec autorise le règlement d'emprunt de \$197,000 adopté récemment par le conseil.

A Greenfield Park

On a fêté "dans" la rue Murray

par Lucien RIVARD

La popularisation et la décentralisation des fêtes de la Saint-Jean ont touché même la ville de Greenfield Park et les citoyens de la rue Murray (et des environs) ont pu, cette année, festoyer "légalement" dans la rue, chose qu'on leur avait refusée il y a trois ans.

Qui plus est, c'est avec l'aide technique et financière du Comité régional des fêtes que quelques centaines de résidents, jeunes et vieux, ont pu s'en donner à coeur joie jusqu'aux petites heures du matin.

Un groupe de résidents de ce secteur, piloté par Mme Louis Bédard et Hélène Trau, avaient déjà effectué une tentative de fête populaire de quartier, il y a trois ans, d'obtenir l'autorisation de l'administration municipale pour fermer la rue Murray et la livrer aux joyeux fêtards.

Sur une division à trois contre trois, et en l'absence du maire pour trancher la question, la permission avait été refusée alors que l'on se retranchait derrière la réglementation sur le bruit.

Les résidents avaient alors tout de même l'interdit et avaient organisé une fête "hors rue" sans que les forces de l'ordre n'osent intervenir pour appliquer la réglementation.

Au cours des deux dernières années, on avait préféré s'abstenir pour ne pas reprendre toute la lutte menée il y a trois ans.

Toutefois, cette année, c'est le Comité régional des fêtes qui devait contacter les organisateurs de la fête de 1975 pour leur offrir l'aide nécessaire à la mise sur pied d'une fête de quartier.

Cette fois, c'est "dans" la

rue que la fête s'est déroulée avec la participation de l'Harmonie régionale, formée d'un groupe d'adolescents d'écoles secondaires qui a constitué le clou de la fête en présentant pendant une heure des pièces classiques et populaires qu'ils avaient longuement travaillé à mettre au point.

Une discothèque mobile a ensuite invité tout le monde à la danse et l'on s'est amusé ferme en fraternisant entre voisins.

Toute heureuse de la tournure des événements, Mme Hélène Trau soulignait après la fête que l'on pourra dorénavant célébrer la Saint-Jean sans problèmes. "Aucun incident disgracieux ne s'étant produit, on pourra difficilement nous refuser dans l'avenir l'autorisation de redescendre dans la rue pour célébrer notre fête nationale", a-t-elle dit.

- TARIFS
- DE
- PUBLICITE
- ANNONCES
- CLASSEES
- RIVE NORD
- RIVE SUD

285-7111
ANNONCES
CLASSEES
COURANTES

Minimum de 25 mots: \$2.00
Lignes additionnelles: \$0.40 chacune.
Toute annonce comportant du gros caractère sera facturée à \$0.40 la ligne.

ANNONCES
CLASSEES
ENCADREES

Minimum 14 lignes x 1 colonne à \$0.40 la ligne agate.
Taux de contrat
(Annonces courantes ou encadrées sur demande)
Publicité générale dans les annonces classées: \$0.50
Couleur: \$100.00 par couleur, section R.O.P.
Position garantie R.O.P.: 25% additionnel.

Heures de tombée:
17 heures le jeudi précédant l'édition du mardi.

Pas de politique d'alimentation pour les enfants qui dînent à l'école

par Denis LAVOIE

Diner à l'école n'est pas une activité trop réjouissante pour des milliers d'enfants qui sont prisonniers de l'horaire du transport scolaire. Tel semble être en effet la principale constatation qui se dégage du rapport du comité sur l'alimentation dans les écoles, de l'Association des commissions scolaires de la Vallée du Richelieu.

On propose bien sûr des remèdes à cette situation que subit le quart des élèves, mais on se heurte dès le départ au fait que bien des dirigeants scolaires ne considèrent pas l'alimentation comme une priorité de la commission scolaire.

On trouve donc des écoles où de 150 à 250 enfants mangent le midi dans "des gymnases encore poussiéreux et vicieux" ou "dans une atmosphère trop souvent bruyante" affirme-t-on dans le rapport de l'ACS, résultant des réponses données par 111 écoles de douze commissions scolaires.

Constatations

L'étude, qui porte sur l'ensemble des services offerts

aux dineurs dans les écoles, constitue un inventaire de tout ce qui peut se faire dans les écoles, en ce qui a trait à l'alimentation des étudiants; soit tout aussi bien le coût des repas, la qualité nutritive ou la saine alimentation.

Il se dégage de tout ceci qu'une seule commission scolaire, la régionale de Chambly, a une politique de saine nutrition dans les écoles. Trois commissions scolaires exercent par ailleurs des contrôles sur les coûts, la qualité et l'hygiène des aliments servis dans les cafétérias opérés par des concessionnaires, les CS régionales Lignery et Honoré-Mercier, ainsi que la CS de Saint-Jean.

Reste l'animation de la période du diner, des activités n'étant offertes que dans les commissions scolaires Saint-Exupéry, Iberville et LaPrairie. C'est pourtant là un des points majeurs d'implication de l'école; comment occuper ces enfants?

Les problèmes

Cinq problèmes sont soulevés par les directeurs d'école



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les dineurs à l'école ne mangent pas toujours très bien et souvent dans une ambiance peu propice. Or, peu de commissions scolaires se soucient des principes de saine alimentation, et on néglige généralement d'offrir des activités pour les enfants qui doivent dîner à l'école et ont du temps à perdre.

qui ont répondu au sondage de l'ACS, à savoir:

1. les locaux inadéquats pour prendre les repas dans les écoles élémentaires;
2. la cafétéria devrait être opérée par la commission scolaire;
3. l'importance d'offrir des repas chauds en tout ou en partie;
4. les activités d'animation après les repas;
5. le transport du midi.

On constate de plus un manque de sensibilisation à une saine alimentation, ainsi que des écarts considérables dans les prix, d'une école à l'autre, comme d'une commission scolaire à l'autre, pour le même breuvage ou le même repas.

Recommandation

Le comité sur l'alimenta-

tion de l'ACS recommande donc dans son rapport, en tout premier lieu: «Que toutes les commissions scolaires reconnaissent officiellement leur responsabilité dans l'organisation d'un système assurant une saine alimentation... et fassent appel aux ressources des DSC (département de santé communautaire) en regard de l'information à donner.»

On voudrait aussi que le ministère de l'Éducation s'implique directement et fasse ce qu'il faut pour établir de bonnes habitudes alimentaires en milieu scolaire.

Et pour s'assurer que le rapport ne s'empoussière pas sur une tablette, l'ACS devrait "publiciser la question et exercer des pressions».

Aux ministères de l'Éducation, des Affaires sociales et

de l'Agriculture, les auteurs du rapport demandent d'accorder des subventions aux commissions scolaires pour qu'elles ouvrent et opèrent elles-mêmes des cafétérias. On souhaite également que le gouvernement répande la distribution de lait gratuit à tous les écoliers des niveaux maternelle et élémentaire.

Finalement, une série de recommandations subsidiaires sont formulées, constituant des solutions possibles pour offrir un complément au lunch du midi ou pour décongestionner les salles à manger des écoles.

Produit il y a plus d'un mois, ce rapport est maintenant soumis aux commissions scolaires qui sont seules habilitées pour décider des services qu'elles peuvent offrir aux dineurs à l'école.

INDICI DES EXPERTS DE LA RIVE SUD

spécialistes dans les domaines les plus variés, ils sauront répondre à toutes vos exigences

Rés.: 651-9143

Tél.: 674-3339

JOSEPH TAPP ENR.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
MENUISERIE, RÉNOVATION ET RÉPARATION
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

86, rue Pasteur,
Longueuil, Québec.
J4L 1E8

Armoires de cuisine
Finition de sous-sol
Salle de bain

Centre dentaire Charles Lemoyne

100, Place Charles-Lemoyne,
Suite 260,
Métro Longueuil

Tél.: 674-1504

Dr L. Bertrand, D.M.D.
Dr G. Binette, D.M.D.
Dr P. Gascon, D.M.D.
Dr J.P. Loiselle, D.O.S.
Dr J. Sherman, Chir. Buc.

Lun. au ven.
8h à 21h
Sam. - Dim.
10h à 15h

TEL.: (514) 465-2220
MONTREAL 861-7543

BERGERON, DUBE, LABROSSE & ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
EDIFICE PLACE DU COMMERCE
1570, BOUL. PROVENCHER, BUREAU 320
BROSSARD, QUEBEC, J4W 2T8

Longueuil Aluminium Inc.



1290, boul. Sainte-Foy,
Longueuil

Tél.: 679-8090

AVOCATS

CHIQUETTE BISSONNETTE & GIRARD

Gilles Chiquette Jacques Bissonnette
Hélène B. Chiquette Pierre D. Girard

90, boul. Ste-Foy, suite 200 à Longueuil

Tél.: 463-3430

Bureau de Marieville au 394, Claude de Ramesay
Tél.: 466-3351

Emery, Martin et associés
comptables agréés

567, ave Victoria,
St-Lambert, Qué.
J4P 3R2

Tél. 465-4881

100
LAISSEZ-PASSER
GRATUITS!

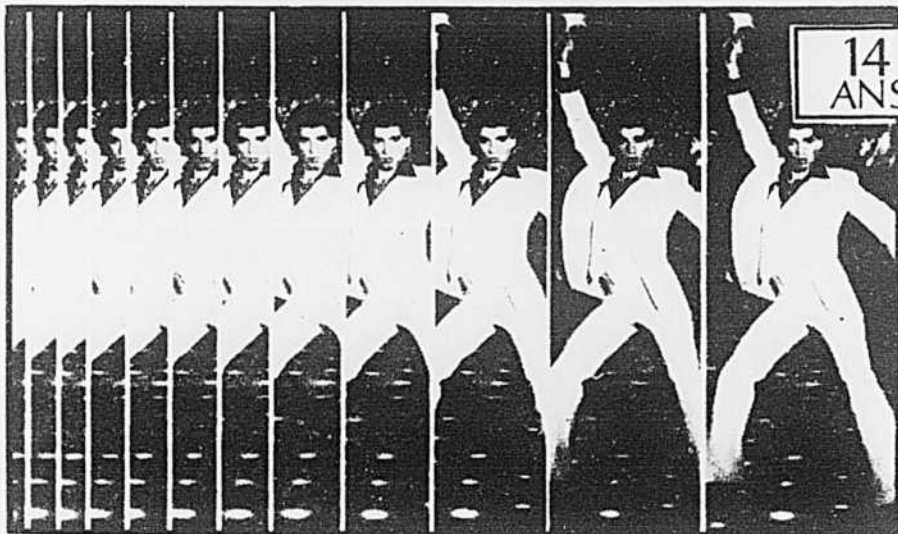
la presse **rive sud**

vous invite au

ciné-parc mont-st-hilaire

voir LE GRAND SUCCÈS DE L'HEURE

LA FIÈVRE
DU SAMEDI SOIR
"SATURDAY NIGHT FEVER"



MAIS OUI!

LA PRESSE RIVE SUD offrira au total 100 laissez-passer (pour tous les passagers dans une voiture) à raison de 25 par semaine.

Soyez l'un des heureux gagnants et venez passer une agréable soirée grâce à LA PRESSE RIVE SUD!

Vous n'avez qu'à remplir le coupon de participation ou un fac-similé et nous le faire parvenir à l'adresse indiquée sur le coupon.

Ces laissez-passer sont valable tous les soirs sauf le samedi.

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE

Vive le plaisir en plein air au CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE situé au pied de la montagne sur la Transcanadienne, route 20, sortie 70, 15 min. du Tunnel L.-H.-Lafontaine.

Concours
"LA FIÈVRE DU
SAMEDI SOIR"
LA PRESSE RIVE SUD
Case Postale 5010
Station Place d'Armes
Montréal, H2Y 3M1, Qué.

NOM

ADRESSE: APP:.....

VILLE:

CODE: TÉL.:

POUR VOS ANNONCES

PUBLICITÉ DÉTAIL:
285-7202
PUBLICITÉ GÉNÉRALE:
285-7306

un seul numéro

285-7111

pour placer votre
petite annonce dans

rive nord

la presse et

rive sud

tous les mardis

Supplément inclus dans LA
PRESSE régulière du mardi.

Toutes les nouvelles importantes
de la semaine se rapportant à
chaque région.



TARIFS
DE
PUBLICITE
ANNONCES
CLASSEES
RIVE NORD
RIVE SUD



285-7111

**ANNONCES
CLASSEES
COURANTES**

Minimum de 25 mots: \$2.00
Lignes additionnelles: \$0.40
chacune.

Toute annonce comportant
du gros caractère sera factu-
rée à \$0.40 la ligne.

**ANNONCES
CLASSEES
ENCADREES**

Minimum 14 lignes x 1 co-
lonne à \$0.40 la ligne agate.

Taux de contrat
(Annonces courantes ou en-
cadrées sur demande)

Publicité générale dans les
annonces classées: \$0.50

Couleur: \$100.00 par cou-
leur, section R.O.P.

Position garantie R.O.P.:
25% additionnel.

Heures de tombée:

17 heures le jeudi pré-
cédant l'édition du
mardi.

Le Service bénévole pour personnes âgées

Les moyens ne seront jamais à la hauteur des besoins

Le bénévolat coûte de plus en plus cher de nos jours. Et cela demeure vrai, même si on peut compter sur un plus grand nombre de bénévoles qui donnent de leur temps pour que fonctionnent des services bénévoles aux personnes âgées: «popotes roulantes», transport, animation d'atelier d'artisanat, visites aux personnes malades ou simplement isolées dans leur vieillesse.

Il faudrait encore plus d'argent pour accroître le bénévolat, affirme la présidente du Service bénévole pour personnes âgées (Rive sud), Mme Michelle Plante-Boisvert. Déjà, on encourt des dépenses importantes pour défrayer le coût des repas chauds servis deux fois la semaine à des dizaines de personnes âgées de Saint-Hubert.

De l'argent, il en faudrait encore pour «répondre à plus de demandes exprimées par les personnes âgées et les organismes du milieu», un objectif que caresse le Service bénévole.

Cet organisme purement bénévole n'a pu augmenter les services dispensés aux personnes âgées de Saint-Hubert, que grâce à un accroissement substantiel des ressources financières.

Or, les projets ne man-

quent pas et la bonne volonté non plus. C'est ainsi qu'il est question d'un camp de vacances pour l'été et de donner de l'expansion à l'atelier du Troisième âge.

On espère même en venir à l'établissement d'un secrétariat permanent qui permettrait au Service bénévole pour personnes âgées de devenir un mini-Centre de jour. Il est aussi question d'un système de transport par minibus, d'une bibliothèque mobile et d'artisanat à domicile; tout cela pour aider les personnes âgées les plus démunies à sortir de leur isolement et d'un état souvent dépressif, afin de mieux jouir de la vie.

La charité des autres

Pour le troisième âge de Saint-Hubert, c'est de Saint-Bruno et de Westmount que vient le financement des services dispensés bénévolement. L'argent qui permet à ces bénévoles d'opérer deux popotes roulantes pour servir une centaine de repas à des dizaines de personnes âgées, c'est l'Entraide et la Caisse populaire de Saint-Bruno, ainsi que les étudiants de l'école Marguerite Bourgeoys à Westmount qui le fournissent.

On multiplie les appels à la générosité, ce qui a déjà



Un reportage de
Denis LAVOIE

Photos de
Robert NADON

Pour la présidente du Service bénévole aux personnes âgées, Mme Michelle Plante-Boisvert (à gauche) le bénévolat est une lourde charge, et avec plus d'une centaine de bénévoles pour aider une centaine de personnes âgées, il faudrait qu'il y ait un secrétariat permanent tenu par des gens payés.

permis de multiplier les moyens d'assistance aux personnes âgées de Saint-Hubert. Ce qui fait que parti en 1971 avec un budget de \$1,200 et quelques bénévoles, l'organisme se retrouve aujourd'hui avec un financement qui dépasse les \$15,000 grâce à un accroissement considérable de la subvention accordée par Centraide, de même qu'à l'obtention d'une subvention du programme Nouveaux Horizons.

Mais il n'y a pas que l'argent qui compte. C'est pour un sourire, et leur satisfaction personnelle, qu'une centaine de bénévoles, hommes et femmes de 15 ans et plus, permettent l'existence du Service bénévole aux personnes âgées.

Et s'il y a des étudiants de Westmount qui fournissent bon an mal an \$4,000 pour l'opération d'une popote roulante, il se trouve également des étudiants de Saint-Hubert pour effectuer une corvée de ménage à la résidence d'une personne âgée.

On ne compte pas non plus que sur l'argent des autres. Chaque année, la vente de travaux d'artisanat et de pâtisseries réalisés par des personnes âgées permet de recueillir quelques centaines de dollars qui contribuent à la bonne marche du Service bénévole.

Au fil des années le Service bénévole aux personnes âgées s'est ainsi développé jusqu'à offrir une gamme imposante de services, pour

suppléer à l'absence de moyens d'intervention tant du CLSC de Saint-Hubert que du Centre des services sociaux.

L'organisme ayant pris une telle ampleur, il devient normal de s'interroger sur la permanence qu'il y a lieu d'établir pour répondre aux nombreuses demandes. On voudrait aussi que des gens de Longueuil puissent profiter des services, tout comme il faut multiplier les démarches pour obtenir de l'assistance financière ou du bénévolat d'autres organismes.

C'est pour cela qu'on espère bientôt établir un secrétariat permanent qui verrait à la coordination de l'action des bénévoles qui sont appelés à faire du dépannage, à fournir des informations sur les ressources disponibles, à faire des visites d'amitié et d'anniversaire, etc.

On peut même offrir des consultations par une technicienne en assistance sociale et une technicienne en alimentation, tout cela pour reconforter des personnes âgées aux prises avec de multiples problèmes qui vont de l'approche de la mort à l'adaptation au milieu, en passant par les situations de crise et les états dépressifs qui affectent la personne isolée dans sa vieillesse.

Le service bénévole aux personnes âgées, c'est donc tout cela et plus encore, mais c'est d'abord et avant tout une adresse et un numéro de téléphone: 1700 rue Georges à Saint-Hubert, 656-8430. C'est là que se rencontrent le bénévolat et les problèmes que vivent les personnes âgées de Saint-Hubert.



Le bazar annuel du Service bénévole aux personnes âgées n'est que l'un des nombreux moyens de ramasser un peu d'argent qui sert à soutenir l'action des bénévoles qui viennent en aide aux personnes âgées de Saint-Hubert.

12e au monde en 1976

Sylvie Gingras vise une participation aux Jeux de Moscou en 1980

«Plus je prends part à des compétitions d'envergure, plus j'ai confiance en mes moyens lorsque je chausse les patins à roulettes. La tension ne m'affecte pas. Au contraire, elle me stimule. Mon ambition? Etre championne mondiale! Si je peux seulement participer aux Jeux olympiques de 80 à Moscou...»

La Longueuilloise Sylvie Gingras, 15 ans, ne vit que pour le patinage à roulettes. Classée au 12 rang au classement mondial en 76, cet espoir de la Rive sud se mesurera aux meilleurs patineurs masculins et féminins de l'Ontario et de l'Alberta, en juillet, lors du Championnat canadien de patinage à roulettes.

La petite Sylvie a bon espoir de remporter quelques bonnes médailles en compagnie de son nouveau partenaire Guy Aubin, de Montréal.

«Si tout se déroule comme prévu, on fera belle figure à Oshawa. Ensuite, ce sera Lisbonne, au Portugal, à l'occasion du Championnat mondial de patinage à roulettes. Et je n'ai pas l'intention de rater cette compétition!», exprime-t-elle, ajoutant que l'an dernier, la blessure subie par son partenaire lui a fait rater le Championnat mondial à Montréal.

Pour l'heure, Sylvie s'entraîne cinq jours par semaine à raison de deux heures chaque matin avec son partenaire Guy Aubin. Après la classe, elle chausse les patins pour deux autres heures avec le Club Paladin de la Rive sud. Pour atteindre de plus hauts sommets, elle fait aussi du conditionnement physique, de la course, du ballet-jazz et du ballet classique, en compagnie des autres membres du club avec le professeur Martine Riopel.

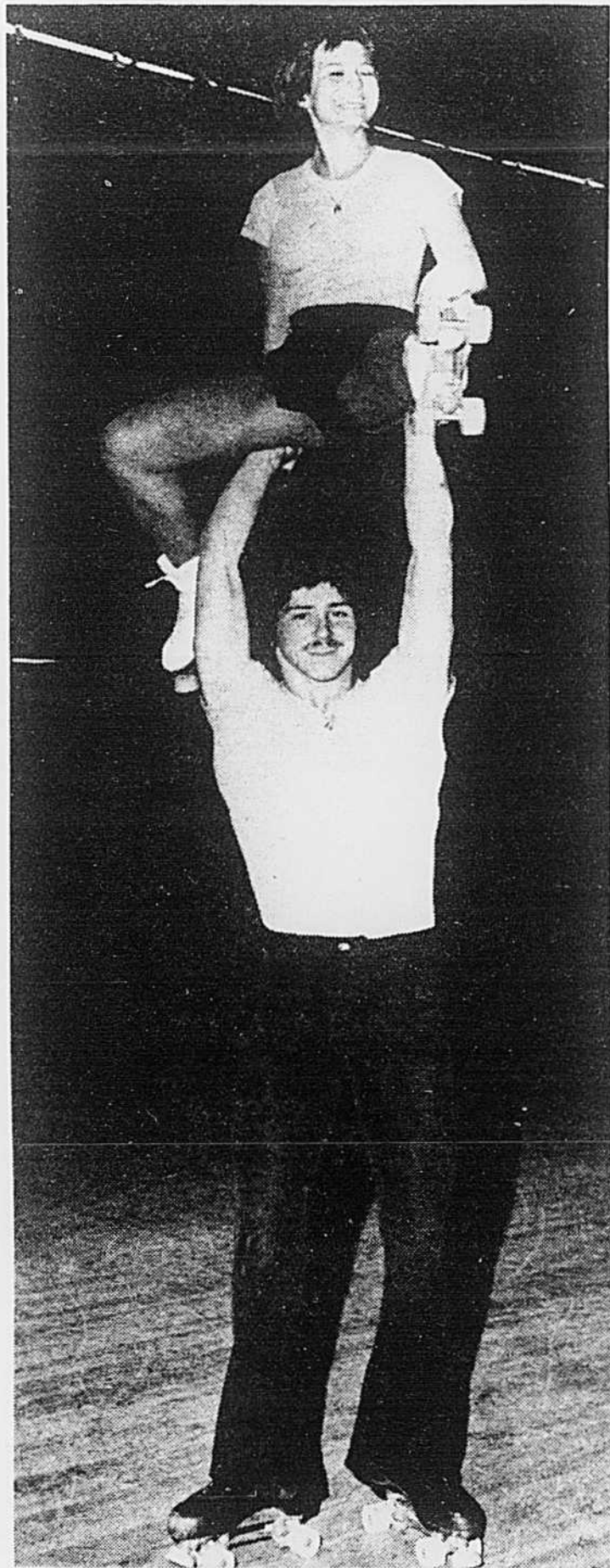
4 médailles à Calgary

Sylvie rappelle ses tout débuts en patinage à roulettes. «Je me suis d'abord inscrite à l'option patinage à roulettes dans le cadre de mon cours d'éducation physique. Puis j'ai participé à des petites compétitions. Tout est allé bien vite par la suite...», dit-elle.

Et comment... Ambitieuse, elle a tout raflé sur son passage, tantôt en compétition régionale, tantôt en finale provinciale, tantôt en championnat national. L'an dernier, elle a décroché quatre médailles à Calgary lors du Championnat canadien du patinage à roulettes, chez les juniors.

Pour ce petit bout de femme, patiner hiver comme été n'a rien de contraignant. «Je ne fais que ça. Cette discipline est certes exigeante, mais

je ne pourrais m'en passer. Une semaine de répit me suffit; le reste de l'année, je m'entraîne... et je ne m'en plains pas», ajoute-t-elle.



Sylvie Gingras et son partenaire montréalais, Guy Aubin, tenteront de remporter quelques médailles à Oshawa en juillet prochain lors du Championnat canadien.



Quelques-uns des patineurs masculins et féminins du Club de patinage à roulettes Paladin de la Rive sud métropolitaine lors d'une répétition en prévision du prochain championnat canadien.

La Rive sud bien représentée au Championnat canadien de patins à roulettes à Oshawa, en juillet

Textes de
Yvon LAPRADE

Photos de
Paul-Henri TALBOT

La Rive sud sera bien représentée lors du Championnat canadien de patinage à roulettes à Oshawa, les 1er et 2 juillet prochains.

Les Sylvie Gingras et Renée Blaquière, de Longueuil, Sylvie Vallières et Gilles Lortie, de Brossard, tous les quatre du Club de patinage à roulettes Paladin de la Rive sud métropolitaine, uniront alors leurs efforts afin de prendre la mesure des meilleurs athlètes de l'Alberta et de l'Ontario.

A l'instar des autres clubs disséminés à travers le Québec, celui de la Rive sud métropolitaine sera représenté par une vingtaine de patineurs masculins et féminins, à Oshawa.

A la suite de ces compétitions regroupant une centaine de participants, les meilleurs patineurs canadiens se mériteront un laissez-passer pour Lisbonne, au Portugal, où seront disputés à l'automne les championnats mondiaux de patinage à roulettes.

A moins de dix jours du Championnat canadien, les patineurs de la région mettent les bouchées doubles, comme le précise l'un des entraîneurs du Club Paladin, Max Dagleish.

«La compétition sera vive à Oshawa. L'Alberta est très forte en style libre et en danses. Malgré tout, j'ai bon espoir qu'on sortira grands de ces compétitions», explique-t-il.

Il déplore cependant l'absence de Tina Mastrogiuseppe, de Longueuil. Cette patineuse de 19 ans se retrouve sans partenaire suite à la blessure de Michel Bigras, de Lachine. Tina ne pourra donc pas se rendre à Oshawa et, selon Dagleish, «c'est une médaille que le Québec va ainsi perdre...»

Dagleish mise énormément sur le couple Gingras Aubin à l'aube du Championnat canadien. «Si tout va bien, ces deux-là vont nous revenir avec des médailles», dit-il.

Il indique par ailleurs que le patinage à roulettes est de plus en plus populaire au Québec. «Il n'est pas loin le jour où on démontrera notre supériorité face aux formations canadiennes», de conclure celui qui s'est mérité deux titres canadiens en 75 et 76 en compagnie de Sandee Brabant chez les seniors. Natif de Toronto, Dagleish habite maintenant Longueuil.

par Yvon LAPRADE

Les sports collectifs et individuels à Longueuil

On peut s'adonner à des activités sportives de tout acabit par les temps qui courent à Longueuil. Tennis, crosse, soccer, patinage de vitesse, baseball, cyclisme, patinage artistique, patinage libre et le reste et le reste... occupent une place de premier plan dans la grille-horaire de cette municipalité.

Quoique les inscriptions sont pour la plupart complétées, on peut tout de même tenter sa chance en communiquant avec le Service du Loisir de Longueuil au 679-6490.

École estivale de hockey

Des jeunes âgés de 8 à 13 ans participeront à une École de hockey du 31 juillet au 1er septembre à l'Olympia de Longueuil sous l'égide de la Fédération québécoise de hockey sur glace (FQHG).

Ces cours de perfectionnement seront donnés par des

entraîneurs reconnus par la FQHG et se dérouleront du lundi au vendredi, toujours en soirée.

Dans un autre ordre d'idées, la direction du Loisir de Longueuil prie les jeunes de la municipalité de s'inscrire à ses bureaux, sis au 360, rue Cherbourg, en prévision de la prochaine saison de hockey. Ces inscriptions s'adressent aux nouveaux joueurs seulement.

Les bibliothèques longueilloises

Même durant l'été, bon nombre de Longueillois s'adonnent à la lecture pour meubler leurs loisirs. Cependant, de nouveaux horaires entreront en vigueur durant la chaude saison.

Ainsi, la bibliothèque municipale continuera d'offrir ses services habituels. Toutefois, les bibliothèques du Centre culturel et la bibliothèque Raymond modifieront quelque peu leurs heures d'ouverture.

Dans le cas des bibliothèques du Centre culturel, sises

au 100 ouest, rue Saint-Laurent, elles ouvriront leurs portes, pour la section des adultes, de midi à 22h du lundi au vendredi. La section des jeunes sera accessible de 10h à 16h30 du lundi au vendredi, sauf le mardi de 10h à 20h30. Ces deux sections ne sont cependant pas ouvertes durant les week-ends estivaux.

La bibliothèque Raymond, sise au 1000, rue de Lorimier, toujours à Longueuil, destinée aux enfants en particulier, sera ouverte du lundi au vendredi de 13h à 16h.

Enfin, la bibliothèque Désormeaux, du centre commercial Place Désormeaux, 2877, chemin Chambly, maintient les mêmes heures d'ouverture durant l'été: soit de 10h à 18h du lundi au mercredi, de 10h à 21h le jeudi et le vendredi, et de 9h à 17h le samedi.

On peut toutefois obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet en composant le numéro 670-1410.

L'éducation physique sur la Rive sud

Plusieurs athlètes de la Rive sud ont été honorés récemment à la polyvalente André-Laurendeau lors d'une réception qui couronnait une année d'efforts et de travail constants dans le cadre de compétitions de niveau régional et provincial en éducation physique.

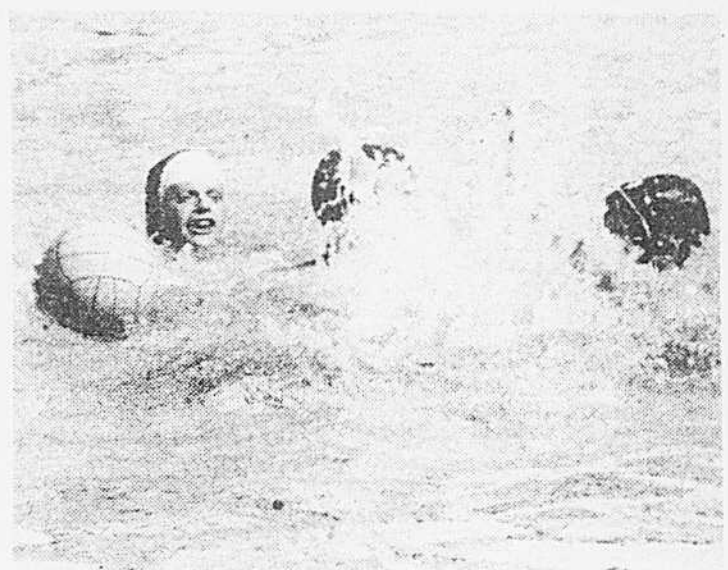
À cette occasion, on a souligné les nombreux succès remportés par les équipes de gymnastique sportive, de ballon-volant et de «waterpolo». Les récipiendaires qui se sont qualifiés lors de ces compétitions sont les suivants: Alain Duchaine, Pierre McDonald, Daniel Pérusse, Roch Poulin et Claude Veillette, une médaille d'or chacun; Yves Milord, Jacques Montreuil, Marie-Josée Bédard et Jocelyne Gégoux, une médaille d'argent chacun. Enfin, Dominique Dusault, Martin Leclerc, Ghislain Lemieux, Chantal Lippé et Annie Royal se sont mérités une médaille de bronze chacun.

Stage de moniteurs

Près d'une centaine de moniteurs venant de municipalités rurales et semi-urbaines, sur la Rive sud, participent depuis hier, et ce jusqu'à demain, à un stage de perfectionnement à la Maison En-Gaddi, près de la baie Missisquoi.

Ce stage adressé aux moniteurs ayant une expérience relative des loisirs estivaux leur permet d'approfondir leurs connaissances en matière d'animation dans les terrains de jeux, d'initiation en arts plastiques et de vulgarisation des activités socio-culturelles et communautaires.

Comme le souligne Daniel-



Tout le monde à l'eau à Longueuil!

Les piscines extérieures disséminées çà et là dans Longueuil sont maintenant ouvertes aux baigneurs, jeunes et moins jeunes. Durant l'été, des cours de natation y seront dispensés; des séances de bain libre sont également prévues au programme estival de la section des Piscines des Loisirs de Longueuil.

Si les plus vieux ont accès aux piscines extérieures moyennant une contribution minimale, les 3-7 ans, de leur côté, pourront s'ébattre à leur goût dans les pataugeoires de la ville. Par mauvais temps, les Longueillois iront se rafraîchir à la piscine intérieure du Collège Français, rue Beauregard.

Sur semaine, les piscines extérieures seront ouvertes de 8 h à 21 h, et de 13 h 30 à 21 h durant les week ends. Les pataugeoires ouvriront leurs portes de 9 h 30 à 17 h 30 sur semaine et de 13 h à 17 h 30 durant les week-ends.

De toute façon, pour ceux ou celles qui veulent se "mouiller", la direction du Loisir de Longueuil (679-6490) est là pour les y inciter.

le Ménard, du Conseil régional des loisirs (CRL) de la Rive sud, des plaintes ont été formulées par le passé au sujet de ces stages. «Les cours étaient trop théoriques, sans saveur. A, l'avenir, on veut se rapprocher des moniteurs, assurer des contacts plus directs entre les personnes-ressources et les participants», dit-elle.

Avis aux amateurs de plein air

Une boutique d'équipements de plein air vient d'ouvrir ses portes à la population de la Rive sud toute entière pour la période estivale. Aménagée à même un local du cégep Edouard-Montpetit, le local ACC-5 plus précisément, cette boutique louera des équipements aussi variés que tentes et toiles, sacs de couchage, canots et avirons, boussoles, réchauds, vestes de sécurité et le reste et le reste.

Accessible à la population estudiantine durant l'année scolaire, cette boutique permettra donc à la population régionale de s'adonner à des activités de plein air à un prix modique.

La boutique de location d'équipements sera ouverte, durant l'été, de 8h à 16h du

lundi au jeudi, et de 10h à 18h le vendredi.

On peut en savoir davantage à ce sujet en communiquant avec les responsables de la boutique au 679-2630, poste 255 ou poste 160. Et vive le plein air!

Le hockey mineur et les ringuettes à Boucherville!

Le Service récréatif et communautaire de Boucherville se prépare fébrilement en vue de la prochaine saison de hockey et de ringuettes!

Ce service vient en effet de faire parvenir aux parents des formulaires d'inscriptions pour le hockey mineur et pour les ringuettes. Les parents de ces jeunes Bouchervillois devront compléter le formulaire d'ici le 31 juillet, sans quoi, leur dit-on, toute inscription reçue après cette date est conditionnelle à une longue liste d'attente. On insiste également pour qu'un chèque accompagne ledit formulaire.

Les parents peuvent retourner le formulaire soit par la poste, soit en se rendant personnellement au Centre sportif de Boucherville. On peut aussi communiquer avec le Service récréatif et communautaire au 655-2016.



Les ZEC et les ZAC...

La pêche et la chasse intéressent de plus en plus de gens par les temps qui courent. A cet effet, le Centre de documentation en plein air-tourisme, situé au local ACC-3 du cégep Edouard-Montpetit, à Longueuil, anime demain, à 19 h, un atelier-causerie sur le thème "chasse et pêche".

On y parlera notamment du choix des sites, du transport et des équipements appropriés au type de chasse et de pêche, des utilités des différentes peaux, graisses, viandes, des saisons de chasse et de pêche... et bien entendu des lois portant sur les permis, le maniement d'armes, les ZEC et les ZAC.

On sait que les nouvelles zones d'exploitation contrôlée ont alimenté bien des discussions suite à la nouvelle réglementation du ministère québécois de la Chasse et de la Pêche.

On jaserait d'ailleurs de chasse et de pêche jusqu'au 30 juin au Centre de documentation en plein air-tourisme.

La Fête du Canada

Samedi prochain, le 1er juillet, la ville de Greenfield Park célébrera la fête du Canada et invite toute la population à se joindre à elle. Les festivités débuteront à midi par un spectacle du corps de trompettes et tambours, Les Étoiles de Saint-Hubert, suivi d'un jeu qui consiste à trouver, avec sa bouche, un bonbon dans un bol de farine et d'une course aux ballons.

On prévoit également, de 13h30 à 15h, un bain de mousse dans la pataugeuse, une course avec chambres à air et, dans la piscine, un « derby de démolition ». Après, les coureurs auront la possibilité de se distinguer soit dans la course avec sacs de patates ou dans celle où les concurrents, en groupe de deux, doivent tenir une belle tomate entre leur tête.

Toujours d'après l'horaire prévu, entre 15h et 17h, on jouera au jeu de « earth ball », il y aura une course à trois jambes et une autre consistant à transporter de la ouate dans une cuillère et on terminera l'après-midi par une démonstration de rouli-roulant.

Enfin, à 20 heures, on dansera en plein air au son d'une discothèque mobile et, à 23 heures, on allumera le feu de camp.

Pique-nique

Demain, mercredi 28 juin, de 11 heures à 15 heures, les parents de marmots de moins de cinq ans peuvent les amener au pique-nique du Comité Petite Enfance du CLSC Longueuil-Est au Parc Normandie, coin Normandie et Saint-Laurent à Longueuil.

Tout ce qu'il faut apporter c'est son lunch et son maillot de bain; le reste — l'espace vert et la piscine — est déjà là. Evidemment il y aura des jeux pour les enfants et les parents. En cas de pluie c'est remis au lendemain. Les intéressés appellent Sylvie au 651-6722 ou au CLSC à 463-1660.

Perfectionnement pour artisans

Des stages de perfectionnement pour artisans, professeurs et personnes oeuvrant dans le domaine des arts et de l'artisanat et qui désirent se perfectionner ou faire

l'apprentissage de nouvelles techniques auront lieu au mois de juillet au Manoir Rouville-Campbell à Mont Saint-Hilaire.

Deux types de stages sont offerts en « tissage basse lisse » et « tapisserie haute lisse » pour tisserands avec expérience et pour débutants. Les tisserands expérimentés en tissage basse lisse pourront approfondir les techniques étrangères avec Mme Manon Leclair, se perfectionner en textile avec M. Lucien Desmarais et se sensibiliser à la couleur en tissage avec Mmes Cécile Dubuc et Diane Brisson; ceux qui se spécialisent en tapisserie haute lisse verront la création du carton et son interprétation technique avec Mme Luce Boutin. Quant aux débutants, Lise Bernier, s.n.j.m., leur enseignera le tissage et la tapisserie, et Pauline Roy, c.n.d., le filage au fuseau et rouet.

Chaque stage s'échelonne en moyenne sur une période de cinq jours consécutifs et le nombre limité d'inscriptions permet de suivre individuellement chaque étudiant, le laissant évoluer à son propre rythme. La date limite pour les inscriptions est le jeudi 29 juin.

De plus, le groupe PARA offre aussi des stages de perfectionnement en peinture, expression plastique et photographie, lesquels s'adressent tout aussi bien à ceux qui veulent faire l'apprentissage de nouvelles techniques ou simplement se perfectionner. Ces stages s'échelonnent également sur des périodes de cinq jours consécutifs: du 10 au 14 juillet, la peinture avec Patrick Cordier, du 17 au 21 juillet, l'expression plastique avec Cécile Dubuc et la photographie avec Jean-Claude Adam.

Les intéressés appellent au Centre de tissage Leclerc au 384-9500 ou 384-9543 ou au Manoir Rouville-Campbell au 467-8832.

Folk-Rock

Au Café Renaissance de la Maison des Jeunes, 120 rue Pierre-Boucher à Boucherville, Denis Marceau et ses musiciens donneront le vendredi 30 juin et samedi 1er juillet à 20h30, leur soirée « folk-rock ». Le prix d'entrée sera de \$1.50.

Cours prénataux

Le CLSC «Le Samaritech» invite les futurs parents habitant le territoire qu'il dessert à l'une des deux séries de cours prénataux dispensés cet été. La première session débutera par une rencontre

mardi soir prochain le 4 juillet à 19h30 et les cours se donneront les jeudis après-midi de 14h à 16h. La deuxième session, suite à la rencontre du lundi 31 juillet à 19h30, aura lieu tous les mercredis après-midi, toujours à 14h. Chaque série, offerte gratuitement par le CLSC, comprend neuf cours et trois rencontres avec les pères. Pour s'inscrire ou obtenir des renseignements, il suffit de composer le 656-1710.

Que faire ce soir ?

Si l'on ne sait que faire ce soir, voici quelques suggestions. Tout d'abord, «La Mai-

On a comme autre alternative le spectacle d'amateurs organisé par le Service des Loisirs de Greenfield Park qui doit avoir lieu à 19h30 à l'hôtel de ville au 156, boul. Churchill.

Si, par malheur, on ne peut s'absenter de la maison, on peut toujours regarder à la télévision communautaire (canal 9) «On va-t'y l'avoir?» «On va-t'y l'avoir?» est la reprise du happening qui avait lieu le 4 juin dernier au collège Edouard-Montpetit et où on dévoilait les plans du futur centre sportif de Longueuil, nommé la pisci-

Une soirée d'histoire

Le ténor Georges Coulombe participera à la soirée organisée par la Société d'histoire de Longueuil et la Société Saint-Jean-Baptiste ce soir, le 27 juin à 20 heures, au collège Eulalie-Durocher, 857 Riverside Drive, à Saint-Lambert.

Cette soirée, dans le cadre de la Semaine du Patrimoine, débutera par une conférence de M. Jean-Marie Léger, disciple du frère Marie-Victorin, qui parlera de «Longueuil et Nouvelle-Longueuil», traitant particulièrement des terres «longueilloises» du sieur Charles Le Moyne et de ses descendants. M. Léger illustrera sa causerie de diapositives.

Après la conférence, on procédera au lancement du 11e cahier de la Société d'histoire de Longueuil ainsi qu'à la distribution de Souvenirs, numéro spécial du journal historique Patrimoine, édition Longueuil — Rive sud.



son internationale de la Rive sud», 255 est, rue Saint-Charles à Longueuil, présentée à 19h30 le spectacle de Daniel Gagnon «Le dernier mime au monde» où l'artiste devient tour à tour magicien, enfant, adulte, vieillard, prisonnier et donne son interprétation de la réception mondaine, la poussière, les sports en général, mais surtout la machée de gomme! De plus, le chansonnier Alain Beauregard donnera un tour de chant de ses plus beaux airs et de quelques interprétations. Pour information: 677-1626 ou 677-6825.

ne intérieure. La première partie de cette émission de deux heures est présentée ce soir à 21h30 et la suite jeudi soir, le 29 juin, à la même heure.

Enfin les ménages qui vont plus ou moins bien ou qui désirent simplement améliorer leur communication ou approfondir leur amour sont invités à la soirée d'information de Marriage Encounter à 20 heures à l'église Saint-Michel de Napierville. Cette soirée est la dernière avant les vacances. Pour information: Florianne et Camille Ducharme au 651-9759.

Festival de Saint-Amable

Le festival d'été Optimiste de Saint-Amable, sous les auspices du Club Optimiste en est à sa troisième saison. Les festivités débuteront le dimanche 2 juillet au terrain de balle. L'ouverture officielle, à 13 heures, sera suivie d'une partie de balle disputée par des équipes féminines. En soirée, à 20 heures, à l'arena de Varennes, spectacle de Renée Martel et Claude Landré animé par Ti-Paulo Vincent. Le lundi 3 juillet à 19h, au terrain de balle, tournoi de balle des équipes de catégorie junior et concours pour adultes, tels que: sou- que à la corde, course à obstacles, etc.

Mardi, le 4 juillet à 20 heures, à l'école Saint-Joseph, un programme de lutte de trois combats réguliers et un combat de femmes sera présenté en plus d'une attraction spéciale. La semaine prochaine, dans notre numéro du 4 juillet, nous donnerons la liste des activités prévues jusqu'au 9 juillet.

D'ici là, les personnes intéressées aux différentes activités se procureront leurs billets gratuitement chez les marchands de Saint-Amable arborant la pancarte ICI.

Vient de paraître

«Bateaux et épaves du Richelieu» vient de paraître aux Editions Mille Roche. L'auteur, Réal Fortin, y fait l'histoire de la navigation dans la rivière, situe les chantiers navals et les principaux genres de navires construits, fait le point sur les épaves et présente plusieurs plans de bateaux qui ont sillonné le Richelieu. Cet ouvrage, de plus de 160 pages, est illustré de plans, de cartes et de photographies.

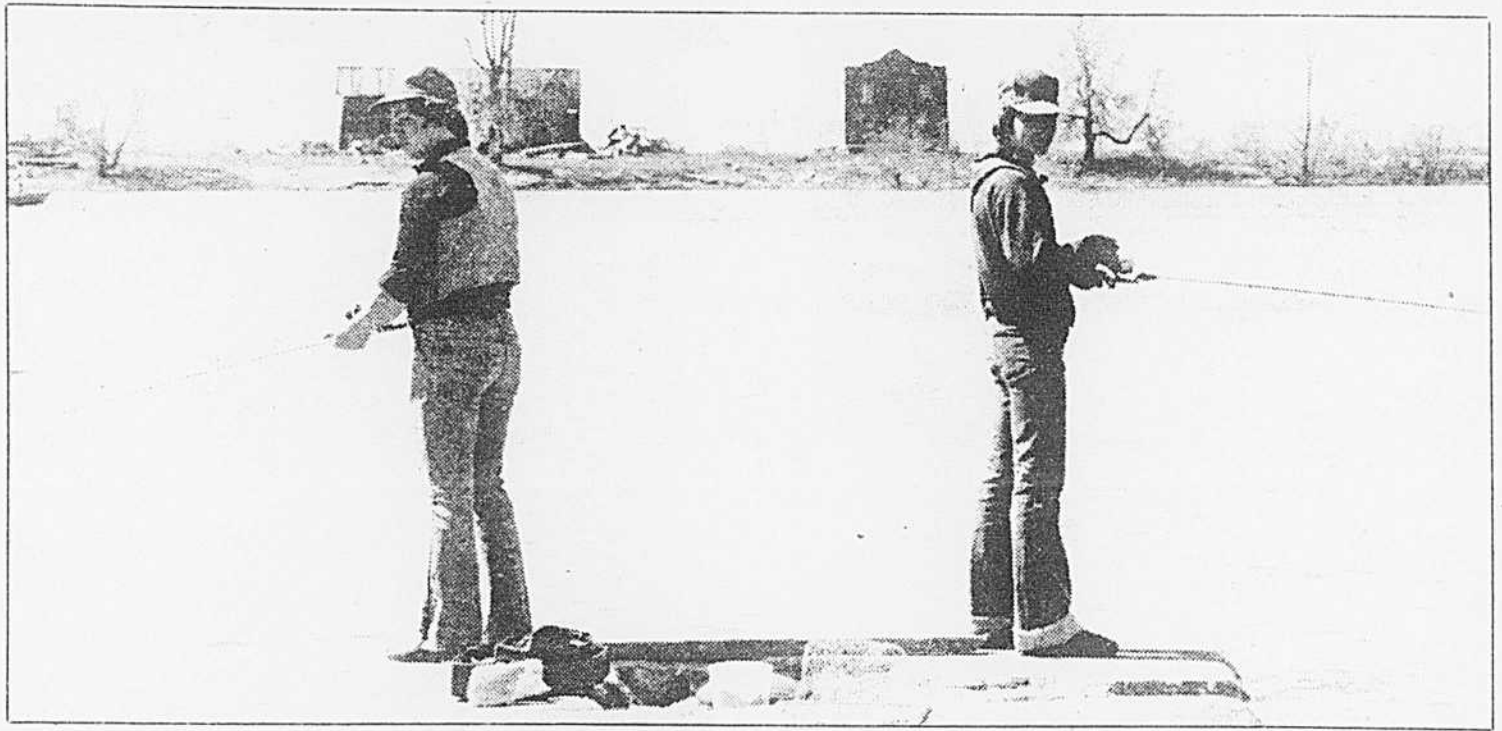
Pour ceux que la chose intéresse, Réal Fortin est membre de la Corporation des musées de Saint-Jean et un des fondateurs de la Commission historique de la ville de Saint-Luc. Il a également publié, chez le même éditeur, «Les constructions militaires du Haut-Richelieu».

CINÉ-CLUB

Le lundi 3 juillet, à 20 heures, pour un soir seulement, les cinémas Montenach, situés au centre commercial au 522, Sir-Wilfrid-Laurier, à Beloeil, présentent un suspense d'Alain Cordeau «La menace», avec Yves Montand et Carole Laure.

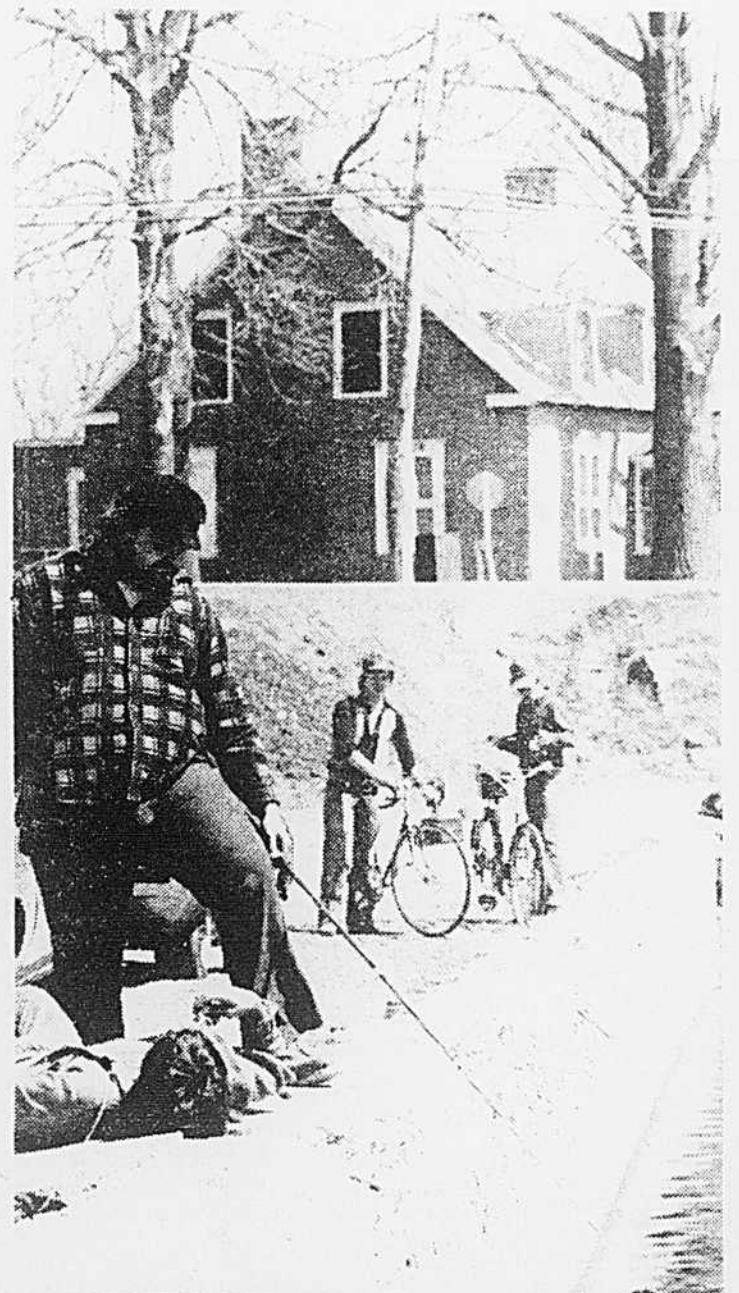
Une petite partie de pêche

Un reportage
photographique de
Jean GOUPIL



à 5 minutes de chez soi

Une preuve que l'été est tout près... Ces pêcheurs de tous les âges attendent patiemment qu'un crapet-soleil, une barbote et peut-être un brochet chatouille gentiment leur ligne. Sur le quai de Boucherville, la scène se répète chaque jour, durant tout l'été. Face au fleuve et aux îles, les pêcheurs jettent une ligne à l'eau sans prétention. Ils profitent de la proximité de cette vaste étendue d'eau où grouillent plusieurs variétés de poissons. Une petite partie de pêche à cinq minutes de la maison.



Les 3 Autocrates de VARENNES



MAURICE GOYETTE

Spécial de la Semaine



PONTIAC LEMANS '78

2 portes, coupé, désembueur de vitre arrière, servo freins, servo direction, automatique, 305 p.c. V-8, enjoliveurs de roues de luxe, pneus radiaux à flancs blancs, radio AM,

1150-1

\$5944



PHILIPPE CYR

Spécial de la Semaine

FORD FIESTA '78

3 portes, arrière ouvrant, traction avant, moteur 4 cylindres, 1.6 litres. 4 vitesses, dégivreur électrique arrière, pneus Michelin.

A compter de **\$4,595**



NORMAND CHAPUT

Spécial de la Semaine



CHRYSLER CORDOBA S '78

2 portes, H.T., moteur 8 cylindres, 360 p.c., transmission automatique 3 vitesses H.D., servo direction, servo freins à disques, dégivreur électrique arrière, alternateur 100 amp., H.D., ceintures de sécurité de luxe, miroir gauche télécommandé, radio AM, suspension ultra robuste, barre stabilisatrice, amortisseurs ultra robustes, pneus radiaux à flancs blancs, enjoliveurs de roues de luxe, sièges de velour bleu, couleur bleu foncé métallique.

78-501

\$6495

RIVE SUD, MARDI 27 JUIN 1978

1691, boul. Marie-Victorin
861-6031

2500, boul. Marie-Victorin
861-3064

2164, boul. Marie-Victorin
861-7108

Service **PLUS** personnel

Prix **PLUS** bas

Accueil **PLUS** chaleureux

Choix **PLUS** vaste

à 7 minutes du Pont-Tunnel, route 132 est